

Association des Maires et des
Présidents d'EPCI du Cantal

GUIDE DE LA SOLIDARITÉ

À DESTINATION DES ÉLUS CANTALIENS



ASSOCIATION DES MAIRES DU CANTAL ■
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

ÉDITION
2025

“—

*Un peuple qui
se sent
solidaire est
invincible*

VICTOR HUGO

—”

À PROPOS

Le Guide de la solidarité a été conçu comme un outil pratique et concret au service des élus cantaliens.

Son objectif est de mettre en lumière la richesse du tissu associatif local et de faciliter l'orientation des publics vers les structures compétentes.

Dans un contexte où les élus, en particulier les maires, sont souvent sollicités comme interlocuteurs de premier recours, il est essentiel qu'ils disposent d'une vision claire des acteurs de terrain capables d'apporter écoute, accompagnement et solutions adaptées.

Le département du Cantal bénéficie d'un réseau associatif dense et engagé, couvrant des champs variés : lutte contre la précarité, insertion sociale et professionnelle, accès aux droits, logement, santé, aide alimentaire, soutien aux personnes vulnérables, etc.

L'association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal s'est donc appuyé notamment, sur l'association Solinum qui gère " Soliguide", qui est un outil en ligne de recensement de l'offre sociale cantalienne.

Dans chacune des fiches de présentation, au delà de la synthèse, un Qr-code permettra d'en savoir + sur la structure concernée et d'accéder à des informations complémentaires.

Ce guide vise donc à :

- ➔ Identifier et valoriser les associations ressources du territoire,
- ➔ Renforcer les liens entre élus et structures de solidarité,
- ➔ Faciliter l'orientation des habitants en situation de fragilité,
- ➔ Favoriser le travail en réseau pour une action plus efficace et cohérente.

Nous espérons que ce guide contribuera à développer des réflexes de coopération et à renforcer la cohésion sociale au service de tous les habitants.

SOLIGUIDE



Pour qui, Pourquoi ?

Le présent guide de la Solidarité du Cantal a été conçu en s'appuyant sur le travail de l'association Solinum, de l'UDAF 15 et le soutien du Conseil Départemental du Cantal.

Solinum est une association nationale créée en 2017 qui gère le "Soliguide", outil de recensement de tous les services sociaux et solidaires sur différents supports (site internet, application mobile, numéro de téléphone pour sms/whatsapp et listes papiers).

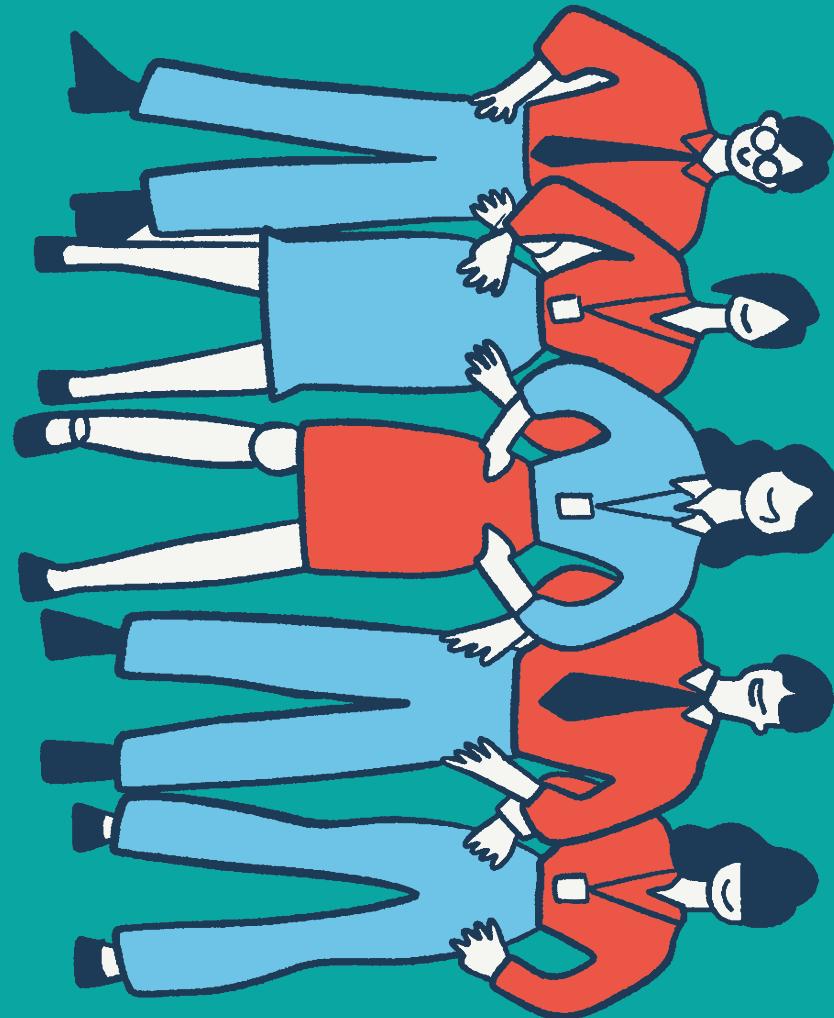
L'objectif à travers le Soliguide est de faciliter l'accès à l'information pour les personnes en précarité et ceux qui les accompagnent. Dans le Cantal, l'UDAF porte depuis janvier 2025 le Soliguide et en particulier sa diffusion auprès de tous les acteurs de la solidarité et des bénéficiaires du territoire.

Pour tout renseignement merci de nous contacter à cantal@soliguide.fr ou au 04 71 43 18 19. Nous pourrons vous créer un compte professionnel qui vous donnera accès à un annuaire professionnel et des informations supplémentaires (non accessibles au grand public).

Le Soliguide est un projet qui bénéficie du soutien du Conseil Départemental et de l'Etat.



SOMMAIRE



6. PROTEGER 5. S'INSERER 4. SE SOIGNER 3. SE LOGER 2. SE NOURRIR 1. S'ORIENTER

01

S'ORIENTER	8
1.1 L'ACTION SOCIALE TERRITORIALISEE	10
1.2 L'AIDE AUX DÉMARCHES	13
CONSEIL ADMINISTRATIF ET SOCIAL	13
CONSEIL AUX PERSONNES ETRANGERES	16
PRÉVENTION PAR L' ÉDUCATION	18
LA DOMICILIATION	19
L'ACCES AU DROIT	20
PARENTALITE	21

02

SE NOURRIR	25
2.1 ASSOCIATIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES	26

03

SE LOGER	31
3.1 HÉBERGEMENT D'URGENCE	33
3.2 RENSEIGNEMENT SUR LE LOGEMENT	34
3.3 DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL	37

04

SE SOIGNER	38
4.1 OFFRE DE SOINS	40
4.2 SANTÉ INFANTILE, GROSSESSE ET CONTRACEPTION	43
4.3 PRÉVENTION, DÉPISTAGE, ADDICTIONS	45
4.4 SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE OU PSYCHIATRIQUE	49
4.5 MALADIES ET ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP	52

05

S'INSERER 58

5.1 ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI ET LA FORMATION 60

5.2 LA PRIME D'ACTIVITÉ 64

5.3 L'ACCÈS AUX LOISIRS POUR TOUS, L'INSERTION SOCIALE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE PAR LES LOISIRS 65

06

PROTÉGER 66

6.1 LES SERVICES À MOBILISER 67

6.2 ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES 71

6.3 LES SOINS POUR LES ANIMAUX 73

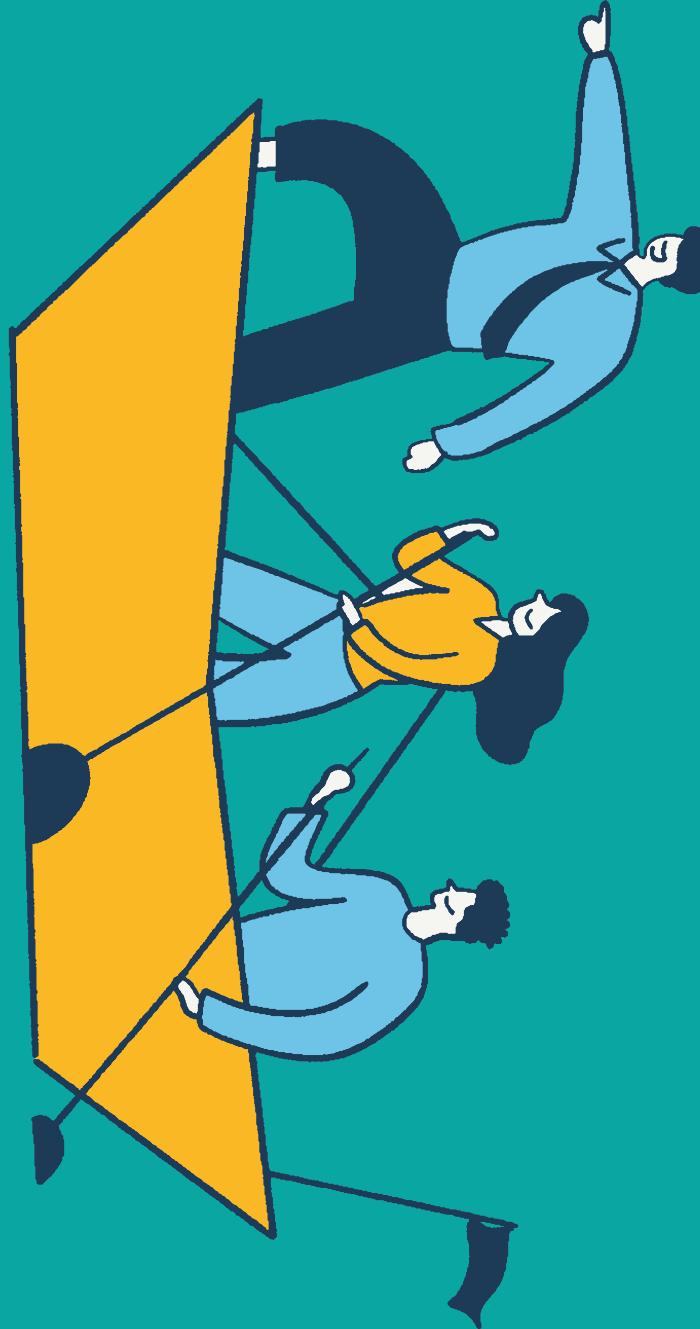
07

NUMÉROS UTILES 74

08

TABLE DES MATIERES 75

S'ORIENTER



6. PROTEGER
∞

5. S'INSERER

4. SE SOIGNER

3. SE LOGER

2. SE NOURRIR

1. S'ORIENTER



1.1 L'ACTION SOCIALE TERRITORIALISÉE

1.2 L'AIDE AUX DÉMARCHES

1.3 L'AIDE AUX MAINTIEN À DOMICILE

1.4 LES ACCUEILS DE JOUR

► MAISONS DE LA SOLIDARITE DÉPARTEMENTALE

Aider chacun à retrouver son autonomie. Accompagner dans toutes les étapes de la vie.

Les services d'action sociale du Département sont présents sur tout le territoire et dans une grande proximité avec les cantaliens. L'Espace Georges Pompidou à Aurillac et les deux autres Maisons de la Solidarité Départementale de Saint-Flour et Mauriac, complétées par les Antennes de Murat et de Riom es Montagne, sont ouverts de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17h30 (16H30 le vendredi) pour accueillir (avec ou sans rendez-vous) tout public en difficulté sociale.

Des professionnels de l'actions sociale, vous informent, vous orientent, vous accompagnent dans vos démarches et facilitent l'ouverture de vos droits.

DOMAINES D'INTERVENTION

■ ACTION SOCIALE et INSERTION :

- Accès aux droits, aides aux démarches administratives,
- Accompagnement social, soutien dans la gestion du budget, des démarches de soin,
- Insertion vers l'emploi.

■ PARENTALITÉ et PETITE ENFANCE :

- Accompagnement des parents et futurs parents (prévention et promotion de la santé),
- Suivi et consultations médicales et para médicales pour les enfants de -de 6 ans,
- Informations sur les modes de garde

■ PROTECTION DE L'ENFANCE :

- Recueil des informations préoccupantes relatives aux enfants en danger ou en risque de danger,
- Evaluations des situations familiales,
- Aides et interventions éducatives

■ AUTONOMIE et HANDICAP :

- Réponses aux besoins d'adaptation des personnes âgées ou en situation de handicap à domicile ou en établissement,
- Evaluations et propositions de plans d'aides personnalisés
- Instruction d'allocations individuelles (APA PCH)
- Orientations handicap (MDPH)

AURILLAC



Espace Georges Pompidou,
rue Alexandre Pinard



04 71 46 20 35

RIOM ES MONTAGNES



rue Marguerite Meyrial



04 71 78 04 74

MAURIAC



rue d'Enchalade



04 71 68 00 78

MURAT



Avenue de l'Ermitage



04 71 20 08 88

SAINT-FLOUR



50, Av. du Docteur Mallet



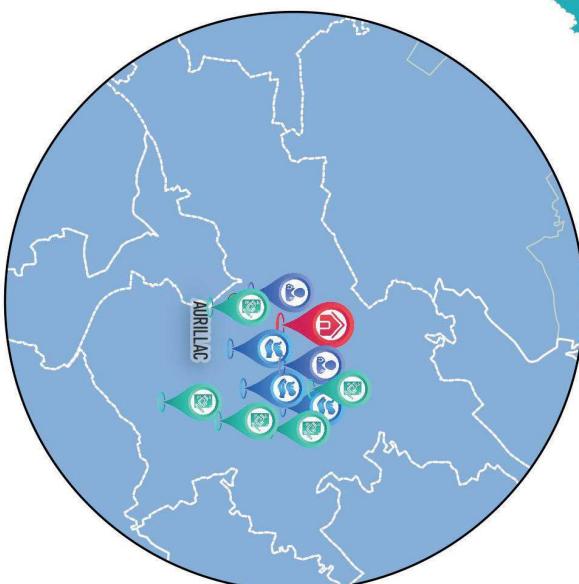
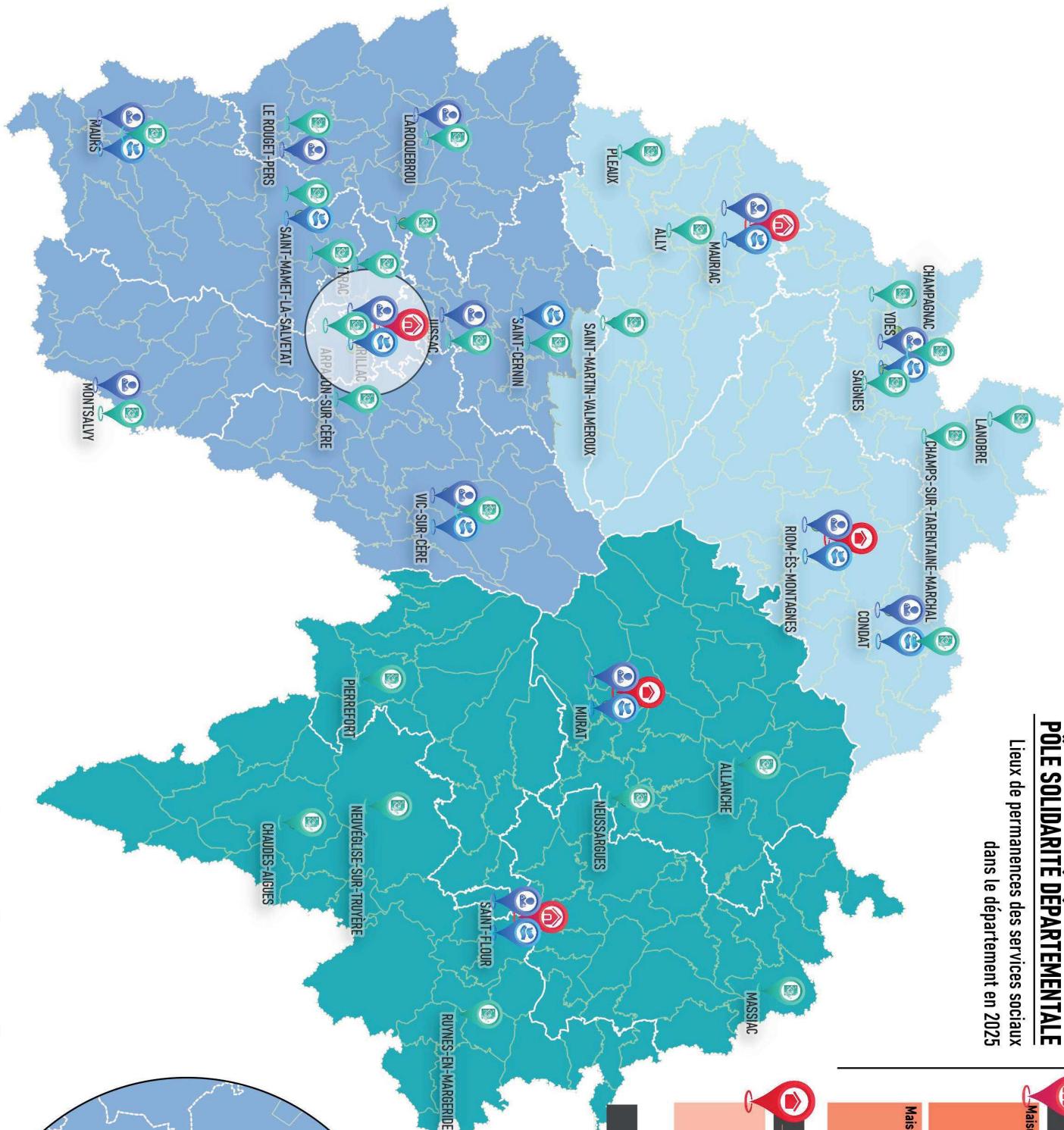
04 71 60 08 87



Département du Cantal

PÔLE SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Lieux de permanences des services sociaux
dans le département en 2025



ANTENNES DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Maison de la Solidarité Départementale d'Aurillac	Maison de la Solidarité Départementale de Saint-Flour
Espace Georges Pompidou 1 rue Alexandre Pinard 15100 AURIAC 04.71.46.20.35	50 av du Docteur Mallet 15100 SAINT-FLOUR 04.71.60.08.87

Maison de la Solidarité Départementale de Mauriac
28 rue d'Enchatalade 15200 MAURIAC 04.71.68.00.78

Antenne de la Solidarité Départementale de Murat
1 bis avenue de l'Hermitage 15500 MURAT 04.71.20.08.88

Antenne de la Solidarité Départementale de Riom-ès-Montagnes
Rue Marguerite Meyrial 15400 RIOM-ÈS-MONTAGNES 04.71.78.04.74

PERMANENCES

- Consultations de puériculture
- Consultations médicales
- Permanences de services sociaux

► MAISON FRANCE SERVICES

Fournir un accès numérique sur 18 sites répartis sur l'ensemble du département et un bus itinérant aux services publics essentiels lorsqu'ils ne sont pas présents sur le territoire (CAF, finances publiques CNA, assurance retraite, MSA, France travail, la Poste, ANTS, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice)

DOMAINES D'INTERVENTION

- Accès aux services publics
 - Accompagnement aux démarches administratives
 - Accompagnement à l'utilisation de l'outil numérique

En savoir +



France services

19

France services

dans le département du **Cantal (15)**

dont 1 bus itinérant

au 01 mars 2024

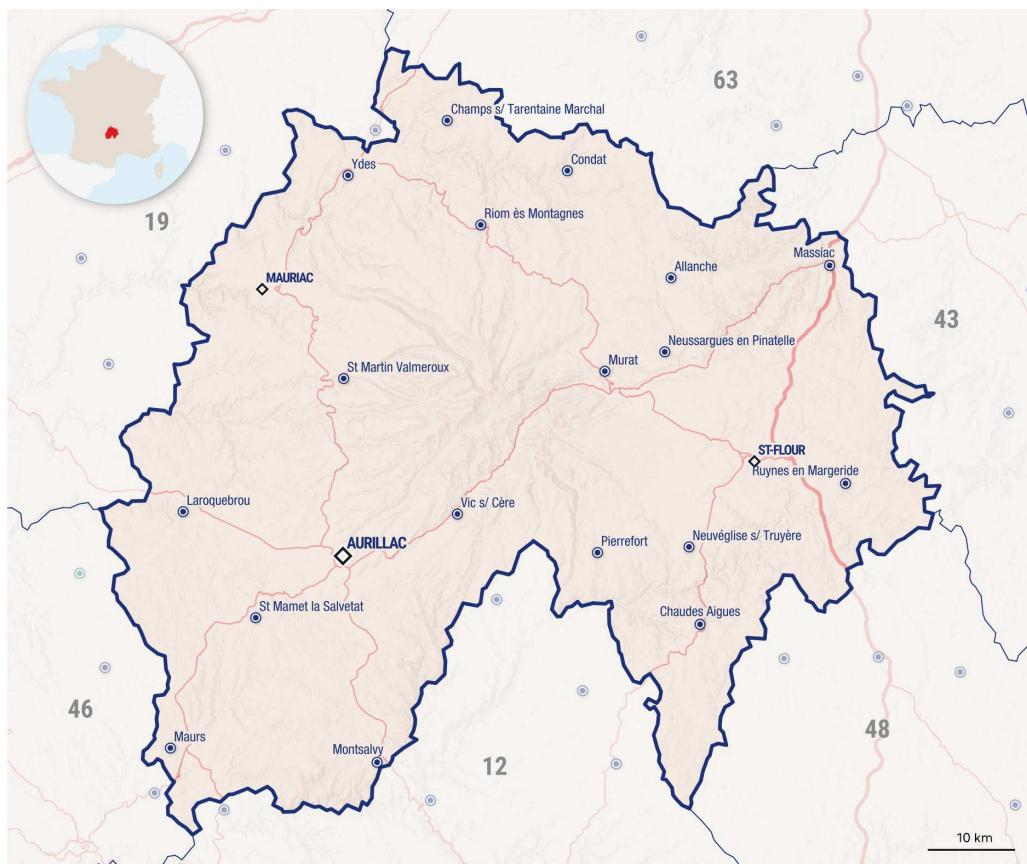
- Commune dotée en France services*
- Autoroute
- ◊ Préfecture
- ◊ Sous-préfecture

*les bus ne sont pas représentés sur la carte

Retrouvez les informations sur la France services la plus proche de chez vous en vous rendant sur

france-services.gouv.fr

Sources : ANCT 03/2024 ; IGN ©Admin Express COG 2023 ©BDCARTO •
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 03/2024



► CAF DU CANTAL

La Caf du Cantal a à cœur d'accompagner les familles et de réduire les inégalités sociales et territoriales. Elle agit quotidiennement en faveur de la cohésion sociale sur notre territoire et investit localement pour proposer des services de qualité aux populations.

Élus, maires, conseillers territoriaux,... La Caf du Cantal s'engage à vos côtés pour vous permettre de développer toujours plus de services. Conseils, soutien, aide technique et financière, nos conseillers sont là pour vous aider à créer ou à pérenniser des équipements et des services pour les habitants de vos bassins de vie.

DOMAINES D'INTERVENTION

La Caf du Cantal a pour principales missions :

- l'accompagnement des familles (allocations familiales, financement des accueils des enfants et de la jeunesse, soutien à la parentalité)
- les aides personnelles au logement
- les aides dites de "solidarité" : revenu de solidarité active, prime d'activité, allocation adultes handicapés.



15 Rue Pierre Marty, 15000 Aurillac



partenaires@caf15.caf.fr



En savoir +

A vos côtés, la Caf du Cantal peut établir:

- un contrat pour agir au service des familles (CTG : convention territoriale globale)
- favoriser le développement de l'accueil des tout-petits en crèche
- développer des solutions pour l'accueil des enfants et des jeunes dans les communes
- renforcer le lien social entre les habitants : centres sociaux, espaces de vie sociale et soutien à la parentalité ; et faciliter l'accès de tous à leurs droits.

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

La CPAM du Cantal est un acteur de proximité au service de tous. Elle garantit l'accès aux soins pour tous (remboursement des soins ; prise en charge spécifique pour les plus fragiles ; dispositifs pour limiter le reste à charge). Elle prévient et accompagne la santé des citoyens. Elle soutient et accompagne les professionnels et les établissements de santé (relation avec les professionnels de santé, développement de l'offre de soins dans les territoires). Elle contribue à l'équilibre social et économique (versement des indemnités journalières ; soutien au retour à l'emploi après un accident ou une maladie ; gestion responsable des dépenses de santé).

DOMAINES D'INTERVENTION

Pourquoi c'est important pour les élus locaux ?

- Relais de terrain : les élus sont des acteurs clés pour relayer les informations santé auprès des habitants.
- Partenaires : la CPAM du Cantal travaille en lien avec les collectivités pour développer des actions de proximité (actions de prévention).



15 Rue Pierre Marty, 15000 Aurillac



partenaires.cpam15@assurance-maladie.fr



En savoir +

- Attractivité des territoires : l'offre de soins est un facteur majeur d'attractivité et de qualité de vie.
- La CPAM du Cantal est un acteur de santé publique, de prévention et de solidarité, engagé aux côtés des collectivités pour améliorer la santé et la vie quotidienne des habitants.

► MSA

La MSA - guichet unique de protection sociale du monde agricole - assure la protection sociale des agriculteurs, des employeurs de main d'œuvre, des salariés agricoles et de leurs familles. A ce titre elle sert l'ensemble des prestations (retraite, santé, famille accident du travail) et recouvre les cotisations sociales. La MSA déploie également une politique d'action sociale au profit des familles, des actifs agricoles et des personnes âgées via un service dédié, le service d'action sanitaire et sociale. Elle mène également des actions dans le domaine de la santé et de la prévention de la sécurité au travail.

DOMAINES D'INTERVENTION

La MSA est également un partenaire des élus et de la ruralité :

- Elle soutient les projets des territoires ruraux, via des dispositifs budgétaires et contractuels spécifiques (aide aux financements des structures et services, animation de la vie sociales ..)
- Les travailleurs sociaux de la MSA, peuvent également accompagner les ressortissants agricoles identifiés en situation de mal être et leur proposer des aides spécifiques, notamment l'aide au répit



16 Rue Jean Claret, 63000 Clermont-Ferrand



04 71 64 46 64



contactsocial.blf@auvergne.msa.fr

En savoir +



- La MSA pour ses ressortissants, procède au versement des allocations familiales et aides au logement, des retraites, et contribue au remboursement des dépenses de santé ...

► ASSOCIATION PASSERELLE SOLIDARITE

C'est à la fois un dispositif d'accompagnement humain et financier pour des personnes en difficulté suite à un aléa de la vie et c'est aussi une démarche de prévention grâce aux ateliers d'éducation budgétaire.

DOMAINES D'INTERVENTION

- 1/ Personnes ayant subi un accident de la vie
- 2/Personnes ayant besoin d'un micro crédit personnel
- 3/Jeunes sans soutien familial
- 4/Tout public pour les ateliers



64 rue des carmes 15000 AURILLAC



04 71 43 64 30



pointpasserelle15@ca-centrefrance.fr

En savoir +

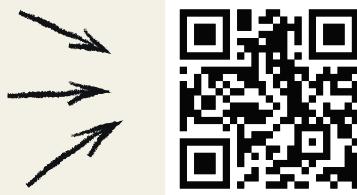


LE CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE

Principes fondamentaux

- Le CCAS/CIAS est l'outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale élaborée par les communes et leurs groupements dans le cadre de leurs compétences
- Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune
- Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations). A cet effet, il peut mettre en oeuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre l'exclusion.

Union nationale
des centres
communaux
d'action sociale



LA CIMADE

La Cimade défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Une permanence téléphonique est tenue et un accompagnement juridique est possible.

DOMAINES D'INTERVENTION

Permanence juridique

- L'équipe bénévole propose un accompagnement pour toutes les démarches de demandes de droit d'asile, titre de séjour.



9 Pl. de la Paix, 15000 Aurillac



07 57 42 43 57



cimadecantal@gmail.com



En savoir +

FRANCE TERRE D'ASILE

CADA d'Aurillac

Association d'envergure nationale, France terre d'asile est présente depuis plus de 20 ans dans le Cantal et a pour but le maintien et le développement d'une des plus anciennes traditions françaises, celle de l'asile et de garantir en France l'application de toutes les conventions internationales pertinentes.

DOMAINES D'INTERVENTION

A Aurillac, l'association héberge les demandeurs d'asile pendant le temps de leur procédure et assure un accompagnement social, juridique et administratif garantissant l'accès aux droits, la prise en compte des vulnérabilités et l'autonomisation.



4 rue Théodore Monod 15000 Aurillac



04 71 48 91 00



cadaaurillac@france-terre-asile.org



En savoir +



► FORUM REFUGIÉS

Forum réfugiés est une association qui agit dans le Cantal pour l'accueil, l'accompagnement des demandeurs d'Asile et réfugiés. Elle met aussi en place des actions et accompagnement d'insertion pour les réfugiés. Les activités sont à Aurillac mais 2 CADA sont implantés à Saint-Flour et Champagnac

DOMAINES D'INTERVENTION

- Accompagnement social à travers plusieurs dispositifs (CADA, CPH, AGIR, O2R) les travailleurs sociaux travaillent à une bonne compréhension des procédures et les aident dans les démarches administratives, l'insertion en fonctions des projets et des possibilités de chacun.
- Hébergement: dans les CADA ou le CPH l'association héberge les demandeurs d'Asile jusqu'à la décision ou les réfugiés jusqu'à leur insertion dans un logement autonome.

► AURORE

Créée en 1871, l'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie des personnes en situation de précarité ou d'exclusion, via l'hébergement, les soins et l'insertion sociale et professionnelle.

Reconnue d'utilité publique depuis 1875, Aurore s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prises en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion.

L'association travaille en partenariat avec l'Etat, les collectivités locales, les régions, les départements et les communes. Le dialogue avec les autorités qui financent les actions est permanent, en cohérence avec les besoins recensés sur ses territoires d'intervention. Aurore intervient principalement en Île-de-France et dans 8 autres régions (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Hauts-de-France, Bretagne et Pays-de-la-Loire).

AURORE DANS LE CANTAL

Depuis 2016, l'association AURORE est présente sur le cantal et est organisées autour de deux missions, hébergement, et insertion, ses activités sont multiples : accueil et l'hébergement de personnes en situation d'addiction, activités de réinsertion sociale et professionnelle à destination de personnes en rupture d'emploi ou handicapées avec le GARAGE SOLIDAIRE DU CANTAL , hébergement et accompagnement de femmes victimes de violences (2 places en ALT et un lieu écoute à Maurs), accès aux soins de personnes en situation de précarité, hébergement , et accompagnement de personnes en souffrance psychique, accueille de familles réfugiés depuis 2016, Opérateur EMILE ...

L'association AURORE a une dimension départementale et est présente sur Maurs, Aurillac et dans certaines communes dans le cadre du logement accompagné



18 rue Paul Doumer 1500 Aurillac



06 15 43 62 99



egenot@forumrefugies.org



En savoir +

- Cours de Français: Ateliers socio-linguistiques avec différents supports (ex: ateliers cuisines, jardinages, médiathèques). Apprentissage du Français à destination des bénéficiaires d'une protection internationale et des conjoints de réfugiés à Aurillac.



42 rue Victor JARA / 123 av du Gnl Leclerc
15000 Aurillac



06.28.50.36.58



e.roussel@aurore.asso.fr



En savoir +

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

La Fédération des Centres Sociaux du Cantal a pour mission de fédérer et accompagner son réseau, de former et qualifier bénévoles et salariés, d'animer des collectifs associatifs pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants, de représenter ce réseau auprès des pouvoirs publics et de préparer son avenir par une réflexion prospective. Reconnue comme un acteur capable d'éclairer et d'accompagner les politiques publiques, elle s'appuie sur trois valeurs fondamentales : dignité humaine, solidarité et démocratie qui se traduisent dans ses pratiques d'accueil, d'écoute, de respect et de lutte contre les préjugés. En favorisant la participation des habitants, le développement de liens sociaux et de nouvelles formes de solidarité, la fédération œuvre à une démocratie vivante et à une société plus juste et égalitaire. La Fédération représente et travaille pour les Centres Sociaux du département, dont l'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif sur le territoire.



8 place de la paix 15 000 Aurillac



06 38 39 68 40



delegue@fdcs15.com



En savoir +



Site national

NOTRE RÉSEAU :



Centre social de Marmiers :

8 rue Georges Clemenceau 15 000 Aurillac
04 71 64 63 44

Centre social A la Croisée des Autres :

3 rue Pierre de Coubertin 15 130 Ytrac
04 71 46 83 00

Centre social et culturel du Carladès :

3 avenue Murat Sistrières 15 800 Vic sur Cère
04 71 62 01 03

Centre Social ALC Quartier Ouest :

68 boulevard Louis Dauzier
04 71 62 70 05

Centre social et Culturel d'Arpajon sur Cère

15 avenue du Général Leclerc 15 130 Arpajon sur Cère
04 71 64 55 33

Centre social municipal du Cap Blanc :

77 bis boulevard Jean Jaurès 15 000 Aurillac
04 71 45 48 60

Centre social et socioculturel de Saint Flour :

5 rue du docteur Mallet 15 100 Saint-Flour
04 71 23 75 98

Centre Social de Mauriac :

12 rue de la république 15 200 Mauriac
04 71 68 37 78

Centre Social de la Vallée de l'Authre :

2 place des écoles 15 250 Naucelles
04 71 47 24 10

► DOMICILIATION - ANEF CANTAL

Le service de domiciliation offre à toute personne sans domicile stable la possibilité de disposer d'une adresse administrative pour recevoir son courrier et accéder à certains droits. Avant la mise en place de cette domiciliation, un entretien individuel est réalisé afin d'évaluer la situation et d'accompagner la démarche. L'élection de domicile est accordée pour une durée d'un an, renouvelable. Elle constitue ainsi un support essentiel pour les démarches sociales, médicales ou administratives. Toutefois, si la personne ne se présente pas pour retirer son courrier pendant trois mois consécutifs, la domiciliation est automatiquement annulée.

DOMAINES D'INTERVENTION

La domiciliation portée par l'ANEF Cantal constitue un service essentiel pour les personnes sans domicile stable ou fixe. Elle leur permet de disposer d'une adresse administrative indispensable pour recevoir leur courrier et faire valoir leurs droits sociaux, civils et civiques (accès aux prestations sociales, ouverture de droits à la santé, démarches administratives, exercice du droit de vote, etc.). Avant toute domiciliation, un entretien individuel est réalisé afin d'évaluer la situation de la personne et d'adapter l'accompagnement proposé.



L'élection de domicile est accordée pour une durée d'un an renouvelable, sous réserve que la personne reste en lien avec le service. Si aucun courrier n'est retiré pendant trois mois consécutifs, la domiciliation est annulée. Ce dispositif joue un rôle fondamental dans l'accès aux droits et la lutte contre l'exclusion, en offrant une reconnaissance administrative et un premier pas vers l'accompagnement social et l'insertion.

► LE CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE / MAIRIE

Le CCAS est tenu de procéder aux domiciliations des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou en habitat précaire, afin de leur permettre d'avoir une adresse pour faire valoir leurs droits sociaux, ainsi qu'à la délivrance d'un titre national d'identité, à l'inscription sur les listes électorales ou/et à l'aide juridique.

Les gens du voyage peuvent choisir d'élire domicile auprès des CCAS pour le seul bénéfice des prestations sociales. L'élection de domicile a une durée d'un an renouvelable.

Le CCAS ne peut refuser la domiciliation que lorsque la personne n'a aucun lien avec la commune. Il ne peut mettre fin à une domiciliation que lorsque l'intéressé le demande ou qu'il ne s'est pas présenté pendant plus de 3 mois au CCAS. En cas de refus ou de résiliation de la domiciliation, le CCAS doit motiver sa décision et le notifier par écrit. Enfin, le CCAS doit remettre une attestation CERFA (n° 13482*02) d'élection de domicile et recevoir la correspondance destinée aux personnes domiciliées et la mettre à leur disposition.

Depuis 2016, l'Etat a créé une plateforme gratuite inter active permettant à l'organisme domiciliaire de communiquer avec la personne domiciliée, DOMIFA.

Plateforme
DOMIFA



Guide de la
domiciliation



Contact.domifa@fabrique.social.gouv.fr

POINT INFO FAMILLE

Vous rencontrez des difficultés pour répondre aux questions de la vie quotidienne des citoyens? Le point Info Famille est là pour vous écouter, vous répondre et vous orienter vers les bonnes personnes

DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit de la famille, du locataire ou du propriétaire, du consommateur
- Information sur les démarches à réaliser et les aides possibles
- Orientation vers le bon interlocuteur
- Informations liées au logement



45 av de la république 15000 Aurillac
Dispositif itinérant



04 71 43 18 19



pointinfofamille@udaf15.fr



En savoir +

CDAD/POINT JUSTICE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCÈS
AU DROIT DU CANTAL

L'accès au droit et à la justice est assuré dans les conditions prévues par la loi du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique. Le CDAD du Cantal est chargé de définir et de mettre en œuvre, dans le département, une politique d'aide à l'accès au droit, notamment en faveur des personnes les plus démunies. Cette politique comprend notamment des actions relatives à l'information des personnes sur leurs droits et obligations, l'aide à l'accomplissement de toute démarche, la consultation juridique gratuite, l'assistance à la rédaction et à la conclusion d'actes.

DOMAINES D'INTERVENTION

- **Point d'information et d'orientation** : Le juriste du CDAD effectue des permanences d'information et d'orientation au CDAD et dans les points-justice à Saint Flour et Mauriac



5 rue du Capitaine Manhès 15000 AURILLAC



04.71.43.00.10



cdad15@orange.fr



En savoir +

UDAFA

Les parents de votre commune ont des questions sur l'organisation du quotidien, le budget, la scolarité, l'arrivée d'un bébé, la séparation ou tout autre évènement de vie. L'UDAFA met en place des réponses individuelles ou collectives.

DOMAINES D'INTERVENTION

Conseil budget

Le conseiller budgétaire du "Point Conseil Budget" est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque de budget, et trouver avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Ces conseils sont ouvert à tous, quels que soient vos revenus, gratuits et personnalisés.

Pour toutes demandes de renseignement et de prise de rendez-vous, merci de contacter le 04 71 43 53 54 ou l'adresse pcb@udaf15.fr

Conseils aux parents:

Nous répondons à toutes les questions individuelles des parents du Cantal afin de les soutenir dans leur mission et trouver les ressources nécessaires aux questions du quotidien.

Pour toute demande de renseignement ou prise de rendez-vous, merci de contacter l'accueil au 04 71 43 18 19 ou sur l'adresse mail suivante : pointinfofamille@udaf15.fr

 45 Av. de la République, 15000 Aurillac

 pointinfofamille@udaf15.fr

 04 71 43 18 19



En savoir +

Répit des parents:

Des ateliers collectifs à destination des parents sont mis en place pour qu'ils puissent échanger et prendre de la distance sur leur rôle.

Médiation familiale:

L'Udaf du Cantal vous propose un espace de médiation familiale pour :

- renouer le dialogue,
- gérer les situations conflictuelles,
- exprimer vos émotions,
- identifier vos besoins,
- trouver ensemble des solutions face à des situations difficiles : Séparation, choix de la résidence des enfants, pension alimentaire, tensions familiales, succession conflictuelle, accompagnement d'un proche dépendant...

Pour toute demande de renseignement ou prise de rendez-vous, merci de contacter l'accueil au 04 71 43 41 68 ou sur l'adresse mail suivante : mediationfamiliale@udaf15.fr



1.3 L'AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE

ADMR

L'ADMR du Cantal fait partie du premier réseau associatif national de service à la personne. Présente sur l'ensemble du département aux côtés des habitants à chaque étape de leur vie, elle s'appuie sur un maillage d'associations locales animées par des bénévoles et des professionnels compétents et qualifiés. L'ADMR du Cantal œuvre depuis plusieurs décennies pour favoriser le maintien à domicile, renforcer le lien social et accompagner les familles au quotidien.

1 RUE MEALLET DE COURS-1 RUE MEALLET DE COURS -15000 AURILLAC

04 71 48 66 40

info.fede@admr15.org



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

Chaque jour, les équipes de l'ADMR du Cantal facilitent la vie de milliers de personnes grâce à une large palette de services.

- Aide à domicile : entretien du logement et du linge, accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne, aide aux courses.
- Soins à domicile et en centre de santé : soins d'hygiène, de confort, soins infirmiers et accompagnement personnalisé.
- Portage de repas : des repas équilibrés livrés au domicile, alliant nutrition, sécurité et lien social.

• Accompagnement des enfants : garde à domicile, accueil en micro-crèche, soutien aux familles.

• Téléassistance : une sécurité renforcée et une tranquillité d'esprit pour les personnes fragiles et leurs proches. Au-delà des prestations, c'est une véritable présence au quotidien qui rassure les familles et préserve l'autonomie.

ASED

60 ans que l'ASED intervient auprès des Cantaliens. Association d'Aide et de Services à Domicile à but non lucratif.

Nous sommes attentifs aux besoins des familles que nous accompagnons.

Nous sommes également vigilants sur le professionnalisme de nos équipes qui sont qualifiées et régulièrement formées.

Nos prestations sont diversifiées afin de proposer une aide personnalisée et adaptée aux besoins de chacun.

Nous sommes en capacité de répondre à tous les besoins quel que soit les lieux d'habitation.

Nos Agences se situent à Aurillac, Mauriac, Maurs, Riom-ès-Montagnes et Saint-Flour.

2 Rue Gutenberg 15000 AURILLAC

04.71.48.42.46

contact@asedcantal.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

Nous intervenons auprès des personnes âgées ou en perte d'autonomie et handicapées :

- Actes essentiels : Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage.

Nous intervenons également pour :

- Les courses, la préparation des repas, l'aide à la prise des repas et l'aide à la prise des médicaments.

Nous proposons un service auprès des actifs :

- Ménage, repassage et courses.

Nous assurons la garde d'enfants à domicile :

- Aide aux devoirs, jeux, activité d'éveil.
- Préparation des repas
- Hygiène de l'enfant
- Accompagnement pour les trajets : Ecole, domicile et lieu d'activité.

Autres services que nous proposons :

- La téléassistance (partenariat avec Mondial Assistance) afin d'accompagner les personnes 7J/7 et 24H/24.
- Les TISF: Accompagnement et soutien aux familles

Toutes ces interventions sont en lien avec la notion de qualité de vie au travail de nos salariés.

► DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION 15

Le dispositif d'appui à la coordination du Cantal a pour objectif de faciliter les parcours de santé des patients en situation complexe quel que soit l'âge, la pathologie et le handicap sur l'ensemble du département.

DOMAINES D'INTERVENTION

- **Appui à la structuration territoriale des parcours**

Diagnostic territorial des besoins et de l'offre

Animation des instances territoriales de concertation entre professionnels et/ou participation à celles qui existent.

Mise en œuvre des actions de structuration des parcours.

- **Appui à la coordination**

Evaluation médico-psycho-sociale adaptée à la situation.

Mise en œuvre des actions proposées

Accompagnement de la personne en situation complexe et de son entourage

Suivi et coordination des interventions en lien avec les professionnels intervenants autour de la situation.



04 71 48 05 66



30 Rue Jacques Prevert, 15000
Aurillac



contact@dac15.fr



En savoir +

- **Information et orientation**

L'information, l'orientation des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux mais aussi des patients et de leur entourage vers les ressources du territoire.



► ACCUEIL DE JOUR AURILLAC

ANEF CANTAL

L'accueil de jour est un espace ouvert à toute personne souhaitant rompre l'isolement et recréer du lien social. Lieu d'accueil inconditionnel, il est accessible librement, avec ou sans enfant, sans exigence de nationalité ni de résidence sur Aurillac. Les animaux de compagnie y sont également acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres. Par son approche inclusive et bienveillante, l'accueil de jour constitue un point d'appui essentiel pour répondre aux besoins immédiats et favoriser l'insertion sociale.

DOMAINES D'INTERVENTION

Sa mission principale est d'offrir un lieu d'écoute, de repos et de répit, où chacun peut trouver un soutien adapté à ses besoins. Les domaines d'intervention sont variés :

- accompagnement social
- accès aux droits
- orientation vers les dispositifs de santé, d'hébergement ou d'insertion
- aide dans les démarches administratives du quotidien
- accès à l'hygiène mais aussi une aide matérielle de première nécessité.



9, cité Clairvivre 15000 AURILLAC



04 71 64 51 38



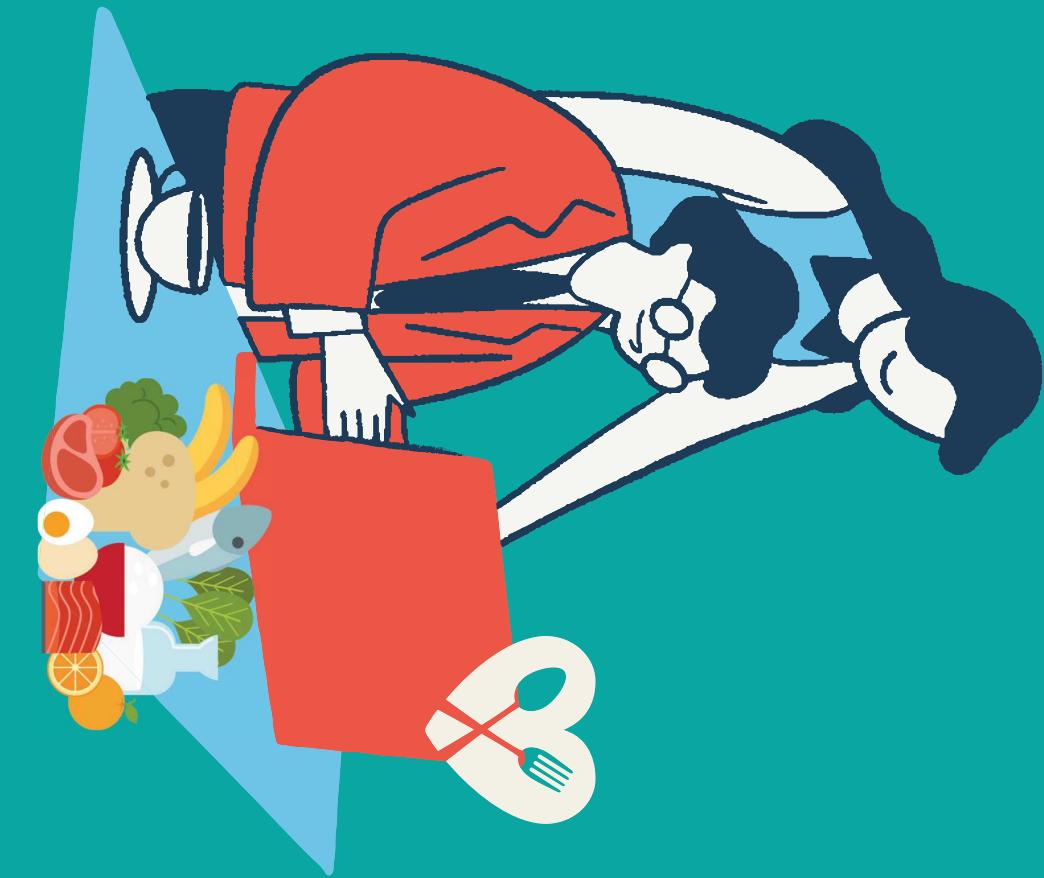
accueildejour@anef15.fr

En savoir +



SE NOURRIR

SON



6. PROTEGER

5. S'INSERER

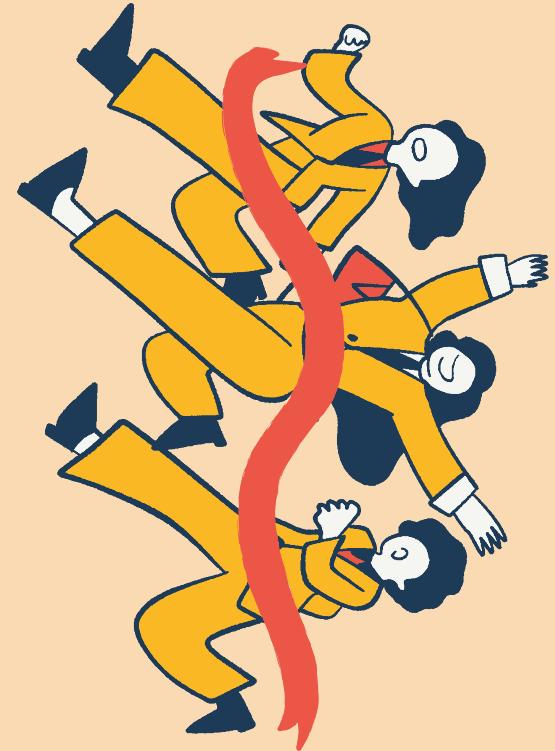
4. SE SOIGNER

3. SE LOGER

2. SE NOURRIR 1. S'ORIENTER

2.1

ASSOCIATIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES



6. PROTEGER

5. S'INSERER

4. SE SOIGNER

3. SE LOGER

2. SE NOURRIR

1. S'ORIENTER

► SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire d'Aurillac est un lieu d'accueil inconditionnel. Grâce à une très importante équipe de bénévoles, il apporte des aides quotidiennes en matière alimentaire et vestimentaire (vestipop), organise des vacances (familles, enfants, seniors) ainsi que des activités dans les domaines sportifs et culturels (places de spectacles, bibliothèque) et ludique (jouets). Il propose un accompagnement financier pour les personnes en difficultés et assure une écoute personnalisée (accompagnement dans les démarches, aides financières, micro-crédits,...).

DOMAINES D'INTERVENTION

- Accompagnement social

Une équipe bénévole est disponible et à l'écoute de vos problématiques. Vous pourrez être renseigné sur les différentes aides proposées par le Secours Populaire.

- Activités sportives

Le Secours Populaire peut vous aider à l'achat d'une licence pour les sports collectifs enfants et adultes, peut contribuer au financement d'équipement sportif pour les enfants.



04 71 43 67 63



16 Rue Meallet de Cours, 15000 Aurillac



contact@spf15.org



En savoir +

- Aides financières

Le Secours Populaire peut intervenir ponctuellement sur les aides suivantes :

bon d'achat pour carburant ou bouteille de gaz
participation financière pour achats, dettes, obsèques...
participation au paiement de licences de sport associatif (enfants et adultes)

Toujours sur demande ou dossier d'un travailleur social

- Aide aux vacances

Des propositions de vacances peuvent être organisées et proposées par le Secours Populaire.

► SECOURS CATHOLIQUE

Les équipes du Secours Catholique du Cantal et Puy-de-Dôme sont mobilisées au quotidien sur les territoires pour accompagner les plus démunis à travers différentes actions : accueil et aide administrative pour des personnes de nationalité française ou d'origine étrangère, accompagnement scolaire, aide à la recherche d'un emploi et à l'insertion, alphabétisation, et favoriser leur réinsertion, soutien aux personnes seules ou en situation d'exclusion pour leur redonner une vie sociale, accès au microcrédit...

DOMAINES D'INTERVENTION

- Activités diverses: commissions des aides

Conditions : sur demandes avec dossiers des services sociaux. Commission des aides financières. Instruction des dossiers de microcrédits.

- Activités diverses: repas débat

Un repas débat est organisé une fois par mois. Pour plus d'information sur la date, le lieu et le thème, merci de contacter directement la structure.

- Accompagnement social

Clément Lavigne - 06 81 08 33 64

- Animatrice sur l'Est du Cantal :

Sylvie Portal - 06 30 28 87 21



clement.lavigne@secours-catholique.org

sylvie.portal@secours-catholique.org



En savoir +

- Accompagnement social

Une équipe de bénévoles est disponible pour un premier accueil convivial et vous accompagne dans vos démarches.

- Boutiques solidaires (Mauriac, Jussac, Maurs, Massiac)

Présence d'un dispositif mobile luttant contre l'isolement des personnes (pour plus d'informations, contactez Clément Lavigne)

► RESTOS DU COEUR

Les restos du cœur proposent des aides d'urgence et d'inclusion sociale : accueil, écoute, aide alimentaire, aide matérielle, orientation, accompagnement (soutien à la recherche d'emploi, départs en vacances, ateliers de français, inclusion numérique, distribution alimentaire...).

TROUVEZ L'ASSOCIATION LA + PROCHE DE CHEZ VOUS



04 71 43 28 05(Accueil)



39 Rue du Cayla, 15000 Aurillac



ad15.aurillac@restosducoeur.org

En savoir +



DOMAINES D'INTERVENTION

- Panier alimentaire

Distribution gratuite de denrées alimentaires sur inscription.

- Accompagnement social
- Activités diverses: vacances, culture, loisirs
- Aide à la mobilité: aide au permis de conduire

Aide pouvant aller jusqu'à 500 € accordée par la Région aux jeunes détenteurs du Pass'région, en contrepartie d'heures de bénévolat (plus pour le BAFA)

- Conseil budget
- Microcédits accordés par une banque partenaire pour le financement de biens ou services (voiture, meubles, soins médicaux....) favorisant l'insertion, sous certaines conditions.
- Conseil administratif
- Permanence juridique

► CROIX-ROUGE FRANÇAISE

- Une Direction Territoriale à Aurillac
- Une antenne locale à Mauriac
- Une antenne locale à l'IUT d'Aurillac gérée par des étudiants
- Plus de 100 bénévoles

DOMAINES D'INTERVENTION

Missions de préventions et d'éducation :

- Interventions dans les écoles
- Formations Grand Public (PSC, GQS ...), stage de citoyenneté

Missions de protection des populations vulnérables :

- Urgence et secourisme (formations, dispositif prévisionnel de secours...)



04 71 43 17 05



3 rue charles darwin 15000 aurillac



dt15@croix-rouge.fr

En savoir +



Missions de rétablissement du lien social :

- Aide alimentaire à Mauriac
- Espace "Chez Henry" à Aurillac
 - Boutique de mode solidaire
 - Des ateliers créatifs gratuits et ouverts à tous
 - Un lieu de vie convivial et chaleureux qui favorise la mixité sociale

► RESTAURANT DE LA SOLIDARITÉ

ANEF Cantal

Le restaurant de la solidarité offre à chacun la possibilité de bénéficier d'un repas chaud, équilibré et varié, dans une ambiance conviviale. Les éventuelles allergies ou régimes alimentaires spécifiques sont pris en compte, à condition d'en informer la cuisinière en amont. Ouvert du lundi au vendredi à partir de 12h00, il accueille les convives jusqu'à 13h00. Avec une capacité d'accueil de 25 personnes, ce lieu reste accessible sans réservation préalable. Plus qu'un simple service de restauration, il constitue un espace d'entraide et de partage, favorisant le bien-être et la convivialité autour d'un moment de pause essentiel.

 06 86 99 21 70

 7, cité Clairvivre -15000 Aurillac

 thibaut.ols@anef15.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

- Le restaurant de l'ANEF Cantal s'inscrit dans une démarche de santé et de solidarité, en proposant un accès à une alimentation de qualité pour les personnes en situation de précarité. Le « bien manger » joue en effet un rôle essentiel : il contribue à préserver la santé, apporte les nutriments nécessaires au bon fonctionnement du corps et participe au bien-être général.
- Chaque jour, un repas chaud, varié et équilibré est préparé sur place à partir de produits frais, majoritairement fournis en partie par la Banque Alimentaire du Cantal, et proposé au prix symbolique de 2,50 €.



2.1 ASSOCIATIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES

► EMMAUS CANTAL

Emmaüs Cantal est implanté sur le territoire cantalien depuis 1989. La communauté d'Aurillac accueille à ce jour 33 compagnes-gnons et celle de St Flour, 7. A ce jour, l'association compte 80 bénévoles qui interviennent avec les compagnes-gnons pour le tri et la vente.

Emmaüs Cantal, est géré par un Conseil d'Administration de 17 membres (dont 4 compagnons).

Ses valeurs fondamentales sont :

- La solidarité et l'accueil inconditionnel des personnes, quelle qu'elle soit, en situation de faiblesse, d'abandon ou de perte de repères, pour lesquelles un accompagnement individuel est mis en place grâce aux responsables et l'intervenante sociale.
- Le travail est une activité de solidarité qui permet à la personne en difficulté de retrouver dignité et place dans la société. Cette activité solidaire permet à la communauté de s'autofinancer, d'aider le mouvement Emmaüs et les familles en situation de précarité.
- L'interpellation pour dénoncer aussi les causes de la misère et proposer des solutions ; ne pas limiter notre action à « gérer la misère ».



04 71 64 14 23
04 71 64 13 75



10, rue de la Somme 15 000 AURILLAC



standard.emmauscantal@gmail.com
sc.emmauscantal@gmail.com



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

L'association, indépendante financièrement car ne percevant pas de subventions de l'État, vit des dons reçus qui sont soit réemployés (ventes en magasins), soit recyclés auprès d'éco-organismes agréés.

C'est un lieu de lien social. Tout dépôt est trié par les compagnes-gnons, et bénévoles.

Elle collecte aussi certaines bennes au profit du Relais.

Emmaüs Cantal assure également gratuitement des "ramasses" chez les particuliers et vient régulièrement en aide solidairement auprès d'associations qui en font la demande (AT15, Forum des Réfugiés, ANEF, EHPAD ...).

► EPICERIES SOCIALES

L'accès aux épiceries sociales est proposé à des personnes en difficultés financières momentanées dont le dossier a été accepté en commission d'admission.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Une participation financière inférieure au prix d'achat est demandée aux bénéficiaires



Epicerie Sociale - Les quatre vents - Réseau Andes



04 71 23 89 48 (Assistante sociale)



14 avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR



secretariat.ccass@saint-flour.net



En savoir +

Epicerie sociale ABC



06 81 81 56 92



14 Rue Meallet de Cours, 15000 Aurillac



accueil-boutique-conseil@orange.fr



En savoir +



SE LOGER

6. PROTEGER

5. S'INSERER

4. SE SOIGNER

3. SE LOGER

2. SE NOURRIR 1. S'ORIENTER



3.1

HÉBERGEMENT D'URGENCE

3.2

RENSEIGNEMENT SUR LE
LOGEMENT

3.3

DEMANDER UN LOGEMENT
SOCIAL

1. S'ORIENTER

2. SE NOURRIR

3. SE LOGER

4. SE SOIGNER

5. S'INSERER

6. PROTEGER

► SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION - SIAO

Service public de la rue au logement porté par l'ANEF Cantal

Le SIAO permet d'améliorer l'orientation et la prise en charge des personnes sans abri ou risquant de l'être, et construire avec elles des parcours d'insertion adaptés, les conduisant à une amélioration de leurs conditions de vie et à leur autonomie.

Le SIAO doit permettre de :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et/ou au logement (ordinaire ou adapté).
- Traiter avec équité les demandes.
- Coordonner les différents acteurs, de la veille sociale jusqu'au logement.
- Participer à la constitution d'observatoires locaux afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées.



04 71 64 77 02



9, cité Clairvivre - 15000 Aurillac



siao@anef15.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

- Le SIAO est la plateforme unique départementale qui doit permettre aux personnes en recherche d'une solution d'hébergement et / ou de logement de trouver une réponse adaptée à leur situation.
- Le SIAO centralise les demandes d'hébergement, de logement temporaire ou adapté ainsi que toutes les demandes de relogement prioritaire.
- Les différents partenaires gestionnaires de places d'hébergement et / ou de logement communiquent au SIAO leur disponibilité de place par le biais du logiciel SI-SIAO.
- Pour chaque situation, un entretien d'évaluation est fait avec le demandeur, soit directement au service SIAO sur rendez-vous, soit auprès d'un référent social qui instruira la demande.



► DDT DU CANTAL

Parmi ses différentes missions, la direction départementale des territoires assure l'animation et la mise en œuvre des politiques publiques en matière de logement : financement du logement social, réhabilitation du parc de logement privé, rénovation urbaine, lutte contre l'habitat indigne. Dans ce cadre, le service habitat construction de la DDT agit en lien avec les acteurs locaux pour répondre au mieux aux besoins du territoire. La rénovation du parc de logement constitue ainsi un axe prioritaire de son action, à la croisée de plusieurs enjeux : lutte contre le mal logement et la précarité énergétique, amélioration de la performance énergétique du bâti, attractivité du territoire, dynamisme économique du secteur de la construction.

DOMAINES D'INTERVENTION

PÔLE DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- La direction départementale des territoires porte l'animation du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI), chargé de décliner la politique prioritaire de l'État en matière de lutte contre le mal logement. Ce pôle fonctionne autour d'un large partenariat d'acteurs qui œuvrent pour résoudre des situations d'habitat indigne, afin d'avoir une approche globale du mal logement, du point de vue technique, juridique, social et financier.



04 63 27 67 34



Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne-Direction Départementale des Territoires
22 rue du 139ème RI – BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX



ddt-pdlhi@cantal.gouv.fr



En savoir +

- Un guichet unique de signalement géré par la DDT a été mis en place et a pour vocation de traiter le mal-logement sur l'ensemble du département.
- Le PDLHI constitue un outil d'intervention par le biais notamment de son comité de suivi du mal-logement : repérage, enregistrement et traitement des situations, sensibilisation et prévention. Les maires, qui disposent de compétences propres en matière d'habitat indigne, peuvent faire appel au pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne pour être accompagnés dans le traitement des situations.

► CANTAL RENOV ENERGIE

- Espace Conseil France Rénov
- Service Public de la Rénovation de l'Habitat porté par le Département, les EPCI et l'Etat (ANAH)
- le service est la porte d'entrée pour tout conseil en matière de rénovation de l'habitat privé des propriétaires occupants ou bailleurs, en maison ou appartement

DOMAINES D'INTERVENTION

Le service intervient dans le domaine de rénovation de l'habitat privé (rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie, logement insalubre). Il apporte des informations techniques (chauffage, isolation, ventilation, énergies renouvelables) juridiques (réglementation et obligations) et financières (aides disponibles)



04 71 46 49 00



Hôtel du Département
28 avenue Gambetta -15015 Aurillac Cedex



renovenergie@cantal.fr



En savoir +

Il fournit des conseils personnalisés pour améliorer les projets de ménages
Il oriente les ménages vers les partenaires adaptés (opérateurs des EPCI, accompagnateurs, entreprises, banques, maisons France Services...)

ACTION LOGEMENT SERVICES

La vocation d'Action Logement est de faciliter l'accès au logement des salariés en proposant une offre de services adaptée aux problématiques de chacun et de favoriser la mobilité résidentielle et professionnelle des salariés, au bénéfice de l'emploi. Les interventions se font sous forme de prêts, de subventions, d'attributions locatives. La mission centrale d'Action Logement Services est de favoriser le lien emploi-logement

DOMAINES D'INTERVENTION

- Demande de logement : AL'IN
- Garantie VISALE
- Avance du dépôt de garantie : LOCA-PASS ;
- Subvention Alternants : MOBILI-JEUNE
- Prêt Accession, Prêt Travaux,
- Accompagnement Social
- Action Cœur de Ville.



06 46 15 61 65



44 Boulevard du Pont-Rouge - 15000 AURILLAC



accueil15.als@actionlogement.fr

En savoir +



3.2

RENSEIGNEMENT SUR LE LOGEMENT

OC'TEHA

Oc'Téha, association loi 1901, accompagne depuis plus de 70 ans, les Collectivités dans la définition de leurs stratégies de territoire et les particuliers dans leurs projets d'amélioration de leur logement.

Oc'Téha regroupe 4 pôles métiers. L'Habitat, par son expertise historique des politiques habitat (OPAH-RU, Pacte Territorial...), des procédures coercitives de type ORI, arrêté de mise en sécurité, d'insalubrité... L'accompagnement personnalisé des propriétaires (conseils, visites technique, montage des dossiers de subventions...) dans le cadre de travaux d'amélioration de l'habitat. L'Urbanisme, en tant que spécialiste de la planification urbaine, opérationnelle et réglementaire des documents d'urbanisme. L'Ingénierie sociale ainsi que la gestion locative pour le compte des propriétaires.

Au quotidien, Oc'Téha offre une expertise, une proximité et des solutions neutres quant aux publics qu'elle accompagne.



07.88.91.90.87



17 Bis Place d'Armes 15100 SAINT FLOUR



habitat15@octeha.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

- Conseil technique, financier et administratif pour solliciter les financements publics (ANAH, EPCI...) ;
- Accompagnement des publics défavorisés ;
- Urbanisme de planification (PLUI, PLU...) ;

SOLIHA

SOLIHA CANTAL, Solidaires pour l'Habitat est une association mobilisée pour favoriser le maintien et l'accès au logement des ménages modestes. SOLIHA est un des partenaires privilégiés des collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs politiques d'intervention sur l'habitat privé. Dans le cadre de son agrément MAR (Mon Accompagnateur Rénov), il accompagne tous les ménages dans leur projet de travaux (visite à domicile, conseils techniques, financiers, fiscaux, dépôt des dossiers auprès des différents financeurs...). SOLIHA gère également via son agence immobilière les logements des propriétaires privés et accompagne les ménages en grande précarité pour accéder à un logement adapté.



04 71 48 32 00



9 Av. Aristide Briand, 15000 Aurillac



direction.cantal@soliha.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

- CONSEIL LOGEMENT : SOLIHA accompagne les propriétaires privés ou locataires dans leurs projets de travaux et sollicite les aides financières (Anah).
- GESTION LOCATIVE SOCIALE: SOLIHA gère les logements confiés par les propriétaires privés et leur assure une sécurisation via VISALE (Action Logement).
- ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES dans la conduite de projets territoriaux liés à l'habitat
- ACCOMPAGNEMENT SOCIAL des ménages en grandes difficultés via des mesures IML ou la mission MILA

3.3

DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL

CANTAL HABITAT

Cantal Habitat est un bailleur social engagé, acteur clé du logement social dans le département du Cantal. Notre mission est de proposer des solutions de logement accessibles, durables et adaptées aux besoins des ménages, en favorisant la mixité sociale et l'inclusion. L'office oeuvre au quotidien pour améliorer le cadre de vie des habitants, en développant des projets immobiliers innovants, en rénovant le parc existant et en accompagnant les locataires vers une meilleure autonomie. »



07.88.88.49.58



10, rue Pierre Marty C.S. 10423
15004 AURILLAC Cedex



g.laffaire@cantal-habitat.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

- Logements / PSLA / AMO / Vente HLM

Demander un logement social

3 solutions s'offrent à vous pour réaliser une demande de logement :

- Effectuer votre demande de logement en ligne
- Imprimer le formulaire Cerfa et nous le retourner
- Vous rendre directement chez Cantal Habitat.



POLYgone

Polygone est un acteur clé du logement social au cœur du Massif-Central. Depuis plusieurs décennies, nous nous engageons à offrir des solutions d'habitat accessibles, durables et de qualité, adaptées à tous.

Avec un parc de logements diversifié, notre mission est d'améliorer le cadre de vie de nos locataires et accédants à la propriété, en misant sur l'innovation, la proximité et la responsabilité sociale.

Chaque jour, nos équipes s'engagent à répondre aux besoins spécifiques des territoires, à accompagner les transformations sociales, et à intégrer une démarche respectueuse de l'environnement.

Présents sur 6 départements (Aveyron, Cantal, Corrèze, Lot, Lozère et Puy-de-Dôme) et en lien étroit avec plus de 400 communes, nos partenaires nous considèrent comme des facilitateurs de projets.

Avec nous, vous êtes bien chez vous.



1 Av. Georges Pompidou, 15000 Aurillac



04 71 46 24 24



polygone15@polygone-sa.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

- Gestion Locative
- Accession à la propriété
- Construction & Patrimoine

SE SOIGNER

4



6. PROTEGER

5. S'INSERER

4. SE SOIGNER

3. SE LOGER

2. SE NOURRIR

1. S'ORIENTER



4.1 OFFRE DE SOINS

4.2 SANTÉ INFANTILE, GROSSESSE ET CONTRACEPTION

4.3 PRÉVENTION, DÉPISTAGE, ADDICTIONS

4.4 SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE OU PSYCHIATRIQUE

4.5 MALADIES ET ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

► AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'ARS est un établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la santé. Elle est chargée de mettre en œuvre la politique de santé dans l'ensemble de la région, en lien étroit avec les acteurs locaux, les professionnels de santé, les collectivités et les usagers. L'ARS est pilotée par une directrice générale, représentante de l'État dans le champ de la santé. Elle s'appuie sur des délégations départementales implantées dans chaque département, afin d'assurer un ancrage local fort et une réactivité optimale face aux enjeux de santé publique



04 81 10 63 02



ARS-DT15-DELEGUE-TERRITORIAL@ars.sante.fr

Lien vers le site de l'ARS



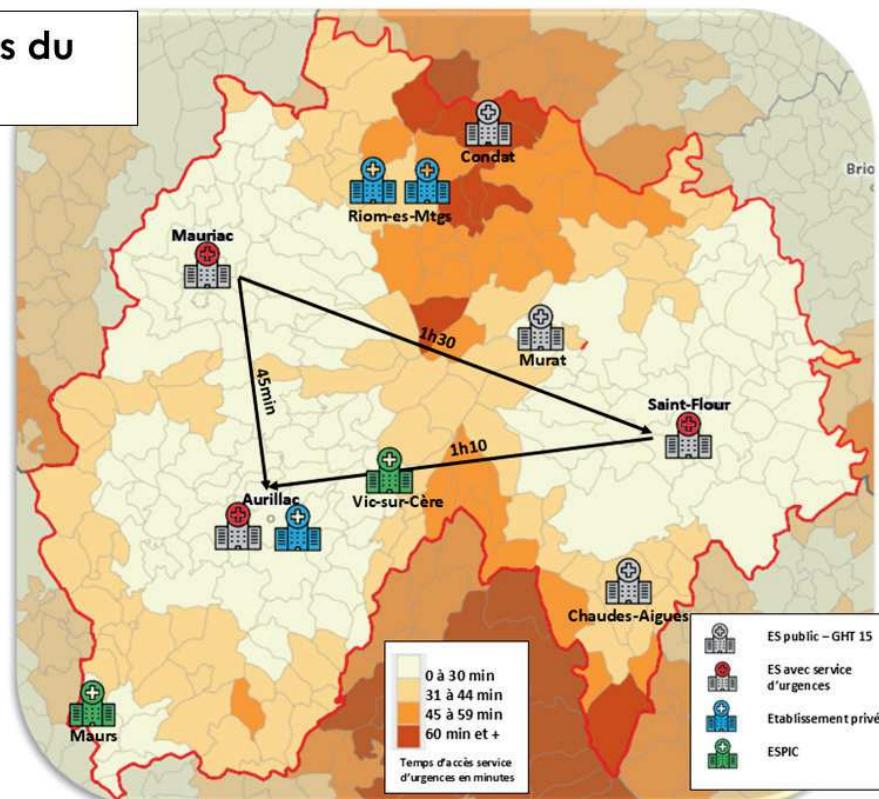
Lien vers le site « Santé.fr »

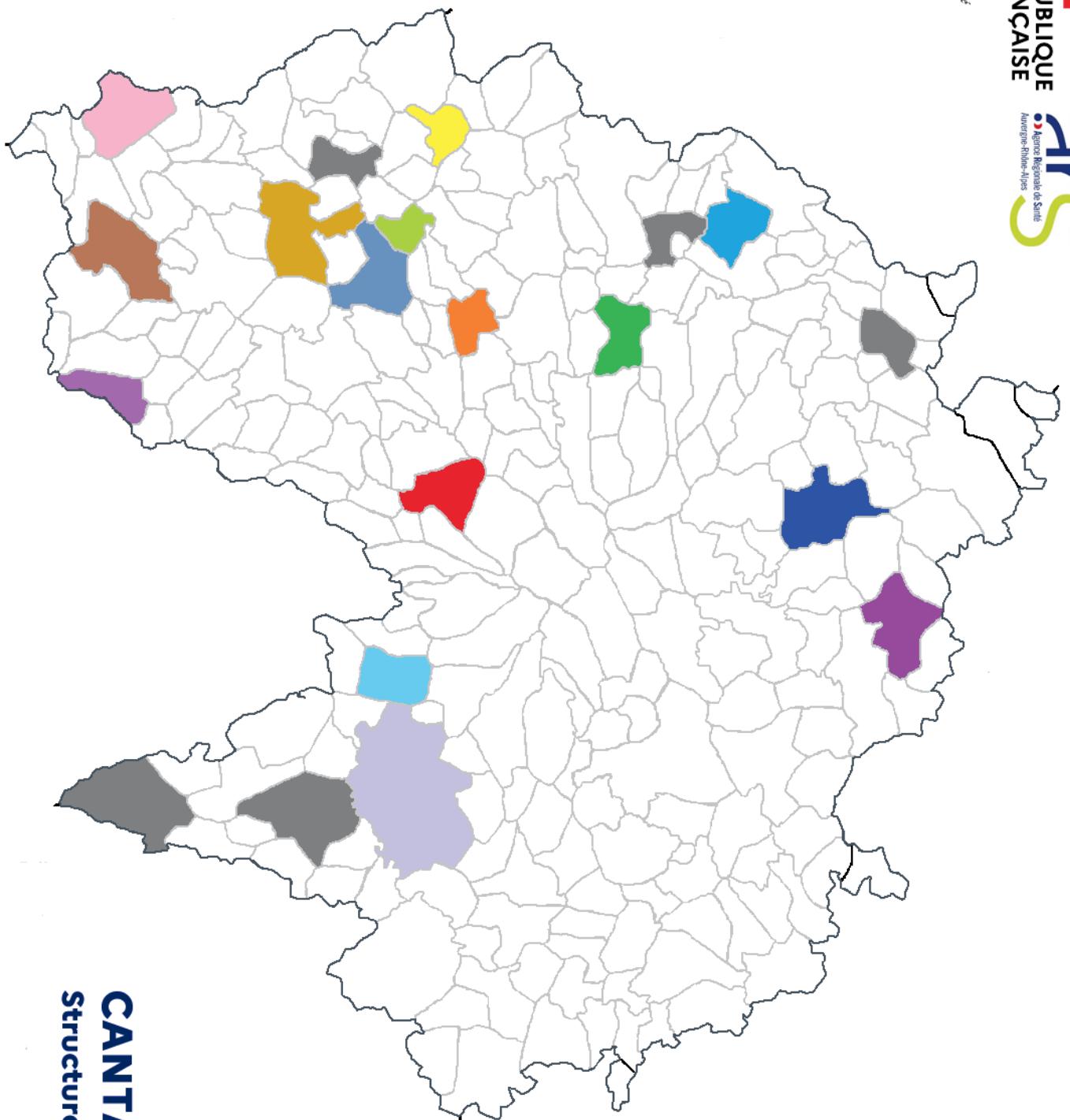


DOMAINES D'INTERVENTION

- Prévention et promotion de la santé : campagnes de vaccination, lutte contre les addictions, éducation à la santé...
- Organisation des soins : régulation de l'offre de soins en ville et à l'hôpital, soutien à l'installation des professionnels de santé, développement de la télémédecine...
- Sécurité sanitaire : contrôle de la qualité de l'eau, gestion des épidémies, inspections dans les établissements de santé...
- Autonomie et accompagnement des personnes fragiles : financement et suivi des établissements médico-sociaux pour personnes âgées, en situation de handicap et pour les publics précaires parfois éloignés du système de santé.
- Elle est l'interlocuteur privilégié des établissements et professionnels du soin, du médico-social et de la prévention sur tous les sujets de santé et collabore étroitement avec les autres services de l'Etat et les collectivités.

Etablissements sanitaires du Cantal





- MSP CONDAT
 - MSP RIOM ET MONTAGNES
 - MSP SAINT MARTIN VALMEROUX
 - MSP JUSSAC
 - MSP VIC SUR CERE
 - MSP NEUVEGLISE SUR TRYERE
 - MSP PIERREFORT
 - MSP YTRAC
 - MSP SAINT PAUL DES LANDES
 - MSP LAROQUEBROU
 - MSP SAINT MAMET LA SALVETAT
 - MSP MAURS
 - MSP PUYCAPEL
 - MSP MONTSALVY
 - CDS
- (Ydes-Ally | Le Rouget-Pers | Chaudes-Aigues-Saint-Urcize)

CANTAL

Structures pluriprofessionnelles 2025

Le consentement aux soins

Liberté de refuser des soins : principes et limites



Principes fondamentaux

- En France, aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne, et ce consentement peut être retiré à tout moment.
- Le refuser ou interrompre un traitement est un droit, même si ce choix peut engager des conséquences pour la santé. Le professionnel doit respecter ce refus après avoir informé le patient des conséquences et de la gravité du risque encouru.
- En cas de refus mettant la vie en danger, la personne doit réitérer sa décision dans un délai raisonnable.
- Le professionnel de santé, notamment l'infirmier, doit respecter le refus du patient (s'il est en état d'exprimer sa volonté) après l'avoir informé des conséquences.
- Le code de déontologie médicale rappelle que le professionnel doit respecter le refus après en avoir informé la personne des effets possibles

Consentement et
éthique des soins
(Santé publique France)



Guide ARS – Soins
sans consentement
(maires)



Focus – Soins psychiatriques sans consentement

Le maire dispose de prérogatives particulières en matière de soins psychiatriques sans consentement. Ces mesures visent à protéger la personne et autrui tout en garantissant le respect des droits fondamentaux.

- **⚠ Étape 1 : Identifier l'urgence** – En cas de danger grave et immédiat, le maire peut décider d'une admission provisoire. La sécurité publique et la santé de la personne sont prioritaires.
- **就医 🏥 Étape 2 : Constat médical** – Un certificat médical est recherché. En cas d'urgence absolue, la décision du maire peut précéder l'examen, mais doit être confirmée rapidement par un psychiatre.
- **传档 📄 Étape 3 : Transmission des actes** – L'arrêté municipal et les pièces médicales sont transmis immédiatement au préfet et à l'établissement de santé. Cette formalité garantit la régularité de la procédure.
- **通知 📄 Étape 4 : Information du juge** – Le juge des libertés et de la détention (JLD) est saisi par l'hôpital dans les délais légaux. La personne est informée de ses droits (avocat, recours, personne de confiance).
- **跟进 📄 Étape 5 : Suivi et réévaluation** – La situation est réévaluée régulièrement par l'équipe médicale. L'hospitalisation peut être levée si les critères ne sont plus réunis, ou transformée en programme de soins adapté.

PRÉVENTION PARENTALITÉ ACCUEIL PETITE ENFANCE - PPAPE

C'EST :

Un service du Conseil départemental composé d'une équipe pluridisciplinaire qui assure des missions de prévention, de promotion de la santé de la famille et de l'enfance.

POUR QUI ?

Pour les enfants de 0 à 6 ans, les futurs parents, les parents et les adolescents.

POUR QUOI FAIRE ?

Les infirmières puéricultrices et les médecins vous accompagnent concernant l'alimentation, l'allaitement, les pleurs, le sommeil, l'éveil, le développement psychomoteur... et le suivi médical de votre enfant.

Les sages-femmes vous accompagnent pour votre suivi de grossesse, la préparation à la naissance, la parentalité, le retour de maternité, les entretiens pré et post-nataux, la contraception, la santé sexuelle.

La Mission Accueil Petite Enfance (MAPE) vous accompagne pour trouver un mode d'accueil pour vos enfants.

OÙ ?

Nous intervenons sur l'ensemble du département dans le cadre de visites à domicile, en consultations médicales, lors de permanences et d'ateliers collectifs

AURILLAC

 Espace Georges Pompidou
1, rue Alexandre Pinard

 04 71 46 20 47

MAURIAC

 Maison de la Solidarité Départementale
28, rue d'Enchalade

 04 71 68 37 40

SAINT-FLOUR

 Maison de la Solidarité Départementale
50, Av. du Docteur Mallet

 04 71 60 73 93

 pmi-stflour@cantal.fr

Mission Accueil Petite Enfance (MAPE)

 04 71 43 34 55

 pmi-mape@cantal.fr



CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

Prévention et accompagnement en santé sexuelle et reproductive pour tous, anonymat possible. Elles s'adressent à un public large et contribuent à la solidarité territoriale

DOMAINES D'INTERVENTION

- Consultations médicales/entretiens : contraception, IVG, dépistage IST, vaccination. (service accessible gratuitement ou sur simple demande, en lien avec les partenaires locaux).
- Accueil des ados et jeunes adultes ; orientation par médecins, sages-femmes et conseillères conjugales. (service accessible gratuitement ou sur simple demande, en lien avec les partenaires locaux).
- Ouvert du lundi au vendredi 8h-17h ; prise de rendez-vous par téléphone. (service accessible gratuitement ou sur simple demande, en lien avec les partenaires locaux).



04 71 46 47 24 - IVG : 04 71 46 47 23



50 Av. de la République, 15000 Aurillac



centre-planif@ch-aurillac.fr



En savoir +

PLANNING FAMILIAL

Depuis 1956 : accueil, écoute, information et défense des droits pour une sexualité choisie et l'égalité femmes-hommes. Elles s'adressent à un public large et contribuent à la solidarité territoriale

DOMAINES D'INTERVENTION

- Santé sexuelle : contraception, dépistage IST/VIH, information sur l'IVG. (service accessible gratuitement ou sur simple demande, en lien avec les partenaires locaux).
- Conseil conjugal et familial ; prévention des violences ; accueil des diversités (LGBTQIA+, identités de genre). (service accessible gratuitement ou sur simple demande, en lien avec les partenaires locaux).
- Permanences : mar. 8h-12h, mer. 15h30-18h, ven. 13h30-16h30. (service accessible gratuitement ou sur simple demande, en lien avec les partenaires locaux).



04 71 64 38 16 - Numéro Vert : 0800 08 11 11



planning.familial.ad15@wanadoo.fr



En savoir +

4.3 PRÉVENTION, DÉPISTAGE, ADDICTIONS

APT15 OPPELIA

La structure APT15 OPPELIA gère un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), un CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues), et une CJC (Consultation Jeune Consommateur) et développe des interventions dans le cadre l'IP (Intervention Précoce)

- L'accueil dans la structure est quoi qu'il en soit un accueil inconditionnel, anonyme et gratuit.

DOMAINES D'INTERVENTION

Un CSAPA qui a pour mission l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale, l'accompagnement et l'orientation de toute personne confrontée directement ou indirectement (entourage) à des difficultés en lien avec les conduites addictives. Le CSAPA est aussi référent pénitentiaire. Il prépare et assure la coordination du parcours médico-psychosocial de la personne à sa sortie.

ISBA 15

DOMAINES D'INTERVENTION

EXAMENS DE SANTÉ

Le Centre d'Aurillac réalise des examens de prévention en santé pour le compte de l'Assurance Maladie, de caisses de retraite, de mutuelles ou d'entreprises privées

MÉDIATION SANTÉ

La médiatrice santé a pour mission de réduire les inégalités sociales et de santé en accompagnant les personnes vulnérables vers l'autonomie dans leur parcours de soins.

Son action repose sur plusieurs axes :

- Aller vers et créer le lien : repérage et présence de proximité pour instaurer la confiance, identifier les besoins et informer sur le système de santé.
- Faciliter la coordination : mise en relation entre publics et professionnels, sensibilisation des acteurs aux vulnérabilités, amélioration de la qualité et de l'accessibilité des prises en charge.
- Accompagner individuellement : évaluation globale des situations, organisation et suivi du parcours de soins, soutien dans les démarches administratives et médicales, accompagnements physiques vers les structures de santé.
- Agir collectivement : mobilisation des partenaires, participation à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de dépistage, ainsi qu'à des diagnostics de besoins locaux



55 rue de l'égalité, 15000 AURILLAC



04 71 63 82 50



apt15@oppelia.fr



En savoir +

Un service d'Intervention Précoce (IP) qui a pour objectif d'aller à la rencontre des publics adolescents et adultes sur leurs lieux de vie, de promouvoir les bonnes pratiques de prévention, de promotion de la santé et de favoriser le repérage et l'orientation des plus vulnérables vers le dispositif de soin spécialisé
Un CAARUD qui agit dans le cadre de la réduction des risques, c'est-à-dire un ensemble de stratégies visant à diminuer les risques et les dommages médicaux, sociaux, ... face à une ou des pratiques spécifiques.

Centre d'examens de santé d'Aurillac :



16 rue Méallet-de-cours 15000 AURILLAC



06 65 26 87 47



En savoir +

Médiation Santé sur le secteur de St Flour - Hautes Terres



« Pôle prévention » rez-de-chaussée du Pôle intercommunal de santé à Saint-Flour, 2 ter avenue du Docteur Mallet 15100 Saint-Flour (Ville haute)



04 77 44 24 99



sandrinepauron@isbasante.com

Elle joue un rôle de médiateur et facilitateur, à la fois proche des bénéficiaires et en lien avec les professionnels, pour améliorer l'accès aux droits et aux soins.

ACCENT JEUNES Prévention Spécialisée

ACCENT JEUNES est une association d'aide aux Jeunes qui a pour objet de développer une intervention éducative et sociale à des fins de protection de l'Enfance et de la Jeunesse, et de Prévention par l'Education".

Habiliter par le Conseil Général au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance pour développer une mission de Protection de l'Enfance elle gère un service de Prévention Spécialisée.

Les actions proposées par le Service de Prévention Spécialisée reposent sur un accueil volontaire et inconditionnel (libre adhésion et non-mandat).

Territoire d'action est circonscrit sur Aurillac et Aurillac AGGLO

DOMAINES D'INTERVENTION

- Présence active de rue et de proximité dans les quartiers Sud et Centre ville d'Aurillac et dans les regroupements de jeunes
- Accompagnement social et éducatif sur demande :
- activités d'animation possibles avec jeunes et familles
- soutien aux initiatives d'habitants dans leur objectif de "bien vivre ensemble"



Pass. de la Barbantelle, 15000 Aurillac
(13 Rue Arsène Vermenouze)



04 71 48 89 10



accueil.sps@accentjeunes.fr



En savoir +

- actions d'insertion : chantiers jeunes pour les 16/26 ans
- écoute, aide et soutien personnalisé, en fonction des besoins
- Interventions spécifiques:
- citoyenneté : animations sur les "droits et devoirs" dans les collèges, lycées, centres sociaux sur l'ensemble du Cantal

LA MAISON DES ADOLESCENTS

La Maison Des Adolescents du Cantal est un lieu où la santé des jeunes est considérée à la fois dans sa dimension physique, psychique, relationnelle, sociale et éducative. Elle est destinée aux jeunes de 11 à 21 ans ainsi qu'à leur famille et entourage ainsi qu'aux professionnels en lien avec le public adolescent.

Elle a pour mission d'être un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de prévention et d'orientation. Elle peut proposer un accompagnement répondant aux besoins des adolescents et leur proche (jusqu'à 5 rendez-vous) ainsi que des ateliers de promotion de la santé ou des groupes de parole.

L'accès au service est confidentiel, gratuit et anonyme si souhaité.



Aurillac (Passage Barbantelle) et antennes sur Mauriac et Saint Flour et Maurs



04 71 45 62 14



secretariat@mda15.fr

► ADDICTIONS FRANCE

Le CSAPA Aurillac est 1 établissement médico-social géré par Association Addictions France.

Il propose un accueil inconditionnel adapté aux situations d'addictologie: Les professionnels de l'association interviennent sur toutes les conduites addictives : alcool, tabac, cannabis, médicaments psychotropes, drogues illicites, pratiques de jeu excessives et autres addictions sans substance et s'adressent aux personnes et à leur entourage (proches, parents...)

DOMAINES D'INTERVENTION

- Addictions avec ou sans produits
- Ouvert à tous
- Accompagnement et soins gratuits
- Accompagnement pluridisciplinaire : médecin, infirmier, psychologue, travailleur sociale
- Espace spécifique dédié aux jeunes de 12-25 ans et / ou leurs proches, les Consultations jeunes consommateurs



MAURIAC

14 Rue de la République, 15200 Mauriac

04 71 67 46 50

csapa.mauriac@addictions-france.org

En savoir +



AURILLAC

44 Rue Paul Doumer, 15000 Aurillac

04 71 48 70 28

csapa.aurillac@addictions-france.org

En savoir +



SAINT-FLOUR

3 Av. du Lioran, 15100 Saint-Flour

04 71 60 16 85

csapa.saintflour@addictions-france.org

En savoir +



► CEGIDD CANTAL

Centre gratuit et anonyme d'information, dépistage et diagnostic des IST/VIH ; éducation à la santé sexuelle. Elles s'adressent à un public large et contribuent à la solidarité territoriale

DOMAINES D'INTERVENTION

- Dépistages (sanguins/urinaires/prélèvements), résultats sous ~10 jours. (service accessible gratuitement ou sur simple demande, en lien avec les partenaires locaux).
- PreP et TPE (dans les 48h après exposition) ; suivi AES/AES sexuels. (service accessible gratuitement ou sur simple demande, en lien avec les partenaires locaux).
- Prévention/animations : lycées, collèges, associations ; contraception d'urgence. (service accessible gratuitement ou sur simple demande, en lien avec les partenaires locaux)



04 63 27 65 90



cegidd@ch-aurillac.fr



En savoir +



► LE LIEN - LIEU D'ECOUTE

Sans condition d'accès et intervenant sur l'ensemble du département du Cantal, le Lien est un dispositif spécialisé dans l'écoute et l'orientation des personnes rencontrant une problématique de Santé mentale. Quel que soit votre problème (dépression, isolement, violences conjugales...), une équipe de professionnels (psychologues) vous écoute et vient à votre rencontre. Un accompagnement vers un dispositif approprié à votre difficulté pourra alors vous être proposé.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Un temps d'écoute, au moment qui vous convient
- Des rencontres à domicile ou dans le lieu de votre choix
- Un service gratuit, confidentiel, avec possibilité d'anonymat



45 Av. de la République, 15000 Aurillac



06 68 47 93 91 (Permanence téléphonique)



lelien@udaf15.fr



En savoir +

► MSA - RESEAU SENTINELLE

La MSA se mobilise pour prévenir les situations de mal-être auxquelles peuvent être confrontés les actifs agricoles. Elle œuvre au repérage des situations préoccupantes en s'appuyant sur le réseau des sentinelles agricoles, qu'elle forme, mobilise et outille. Elle propose, au profit des personnes orientées en situation de mal-être, un accompagnement social spécifique, accompagne et oriente

DOMAINES D'INTERVENTION

- La MSA propose et finance des formations pour devenir sentinelle
- La MSA anime et outille son réseau de sentinelles
- Accompagnement social des actifs agricoles en situation de mal être, reposant sur l'aide au répit, l'accompagnement dans les démarches administratives et l'accès à la complétude des droits sociaux, l'orientation vers le soin et le soutien psychologique.



04 71 64 46 64



16 rue jean claret, 63000 Clermont Ferrand



preventionmaletre.blf@auvergne.msa.fr



En savoir +

EQUIPE MOBILE SANTÉ PRÉCARITÉ

ANEF CANTAL

L'EMSP s'adresse à un public en situation de précarité confronté à des problématiques de santé somatiques, psychiques voire psychiatriques.

L'équipe peut intervenir de sa propre initiative, à la demande ou en appui des personnels de santé de droit commun, à la demande des gestionnaires de structures d'hébergement.

L'intervention est complémentaire de l'offre de soins (professionnels de santé libéraux, établissements de santé dont la PASS, de l'offre médico-sociale existante (ACT, CSAPA, le DAC), de l'offre sociale existante (Accueil de jour, accueil de jour mobile, SIAO, CCAS, bailleurs sociaux, pôle départemental de l'habitat indigne)

DOMAINES D'INTERVENTION

- Favoriser l'accès, le maintien et l'équité dans le domaine de la santé.
- Respect de la volonté de la personne et soutien à l'observance thérapeutique
- Garantir l'ouverture ou la continuité des droits.
- L'accompagnement proposé se veut global et repose sur une coordination étroite entre trois dimensions complémentaires : médicale, sociale et psychologique.



06 80 88 42 15



7, cité Clairvivre -15000 Aurillac



emsp-emi@anef15.fr



En savoir +

Cette approche transversale permet d'apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques, de développer les compétences individuelles et de renforcer l'autonomie des personnes.

EQUIPE MOBILE INCURIE ANEF CANTAL

L'Équipe Mobile Incurie (EMI) de l'ANEF Cantal intervient auprès de personnes rencontrant des difficultés liées à des situations d'incurie dans leur habitat. Son action vise à proposer un accompagnement global, prenant en compte les dimensions médicale, psychologique et sociale de la personne. L'objectif est de restaurer des conditions de vie dignes et sécurisantes, tout en favorisant le maintien à domicile lorsque cela est possible. L'EMI agit en partenariat avec les acteurs du territoire afin de construire des réponses adaptées aux besoins et de soutenir les personnes vers une meilleure autonomie et une insertion sociale durable.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Incurie dans l'habitat
- Prévenir et traiter les risques associés : abandon de traitement médical, risques infectieux, accidents domestiques, carences alimentaires, isolement social ou encore souffrance psychique et atteintes à la santé mentale.



06 80 88 42 15



7, cité Clairvivre -15000 Aurillac



emsp-emi@anef15.fr



En savoir +

L'accompagnement proposé se déploie sur plusieurs volets : un suivi médical adapté, un soutien psychologique, ainsi qu'une aide sociale pour rétablir des conditions de vie dignes et sécurisées. L'équipe agit en partenariat étroit avec les professionnels de santé, les services sociaux et les acteurs de proximité afin de coordonner les réponses nécessaires.

4.4 SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE OU PSYCHIATRIQUE

ACCENTS JEUNES - SATH

Le Service d'Accompagnement Thérapeutique (SATH) prend en charge des patients de 0 à 21 ans présentant du psychotrauma consécutif à des violences sexuelles. Le dispositif peut être sollicité par l'intermédiaire d'une fiche de saisine complétée par un professionnel du soin. Le dispositif est libre, gratuit et confidentiel. L'accompagnement s'articule autour de trois axes : psychothérapie individuelle, thérapie corporelle et thérapie familiale.



10 Rue Raymond Cortat, 15000 Aurillac



07.87.13.30.74 ou 04.71.43.42.10



direction@accentjeunes.fr

En savoir +



► MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

MDA

La maison de l'autonomie qui intègre la maison départementale des personnes handicapées est un lieu unique où les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs aidants peuvent accéder à l'information et à un accompagnement sur les dispositifs les concernant.

Les professionnels de la MDA :

- vous accueillent,
- vous informent sur vos droits et sur les prestations existantes,
- vous aident dans vos démarches,
- vous orientent vers les services appropriés afin de proposer des solutions à vos difficultés quotidiennes, qu'elles soient dues à un handicap, ou à la dépendance liée au vieillissement.



04 71 43 88 88



Maison Départementale de l'Autonomie



accueilmda@cantal.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

Elle s'adresse ainsi à l'ensemble de la population quel que soit son âge et sa situation ; répond aux besoins de compensation et d'adaptation dans tous les domaines de la vie et pour les 4 types de handicap : moteur, mental, psychique, sensoriel.

► COMMUNAUTÉ 360

La Communauté 360 du Cantal est une plateforme d'écoute à destination des personnes en situation de handicap, des proches aidants et des familles, quels que soient le handicap ou l'âge.

Un professionnel répond à toutes les demandes et, selon la situation, peut se rendre au domicile des personnes pour évaluer au mieux les attentes, et les besoins. Ce même professionnel accompagne la personne jusqu'à ce qu'une réponse ou une solution soient mises en œuvre. Il facilite la mise en relation avec les acteurs du territoire.

Pour cela, la communauté 360 travaille en collaboration étroite avec la MDPH et tous les partenaires pouvant apporter réponse, soutien ou accompagnement.

Dispositif gratuit et intervention à l'échelle départementale



1 Rue Laparra de Fieux, 15000 Aurillac



0 800 36 03 60 (Numéro vert gratuit)
07 85 64 94 04



coordinateur@360cantal.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

- Accompagnement social
- Conseil handicap
- Ateliers de sensibilisation à l'auto détermination
- Plateforme d'écoute téléphonique destinée à toute personne en situation de handicap, quel que soit l'âge ou le type de handicap, dont le handicap temporaire lié à un accident de vie, entravant les capacités d'autonomie de la personne.

► FRANCE HANDICAP

APF France handicap est une association française, reconnue d'utilité publique, de soutien, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches, depuis plus de 90ans.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Accueillir et accompagner, revendiquer et représenter, développer et dynamiser



04 71 48 20 57



14 Rue de la Jordanne, 15000 Aurillac



dd.15@apf.asso.fr

En savoir +



► FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES CANTAL

Association loi 1901 oeuvrant pour et auprès des familles concernées par les maladies neurodégénératives.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Accompagner les familles
- Former les aidants et les professionnels
- Plaidoyer auprès des pouvoirs publics
- Informer le grand public
- Récolter des fonds pour la recherche



04 71 63 31 15



45 Avenue de la République
15 000 Aurillac



francealzheimer15@orange.fr

En savoir +

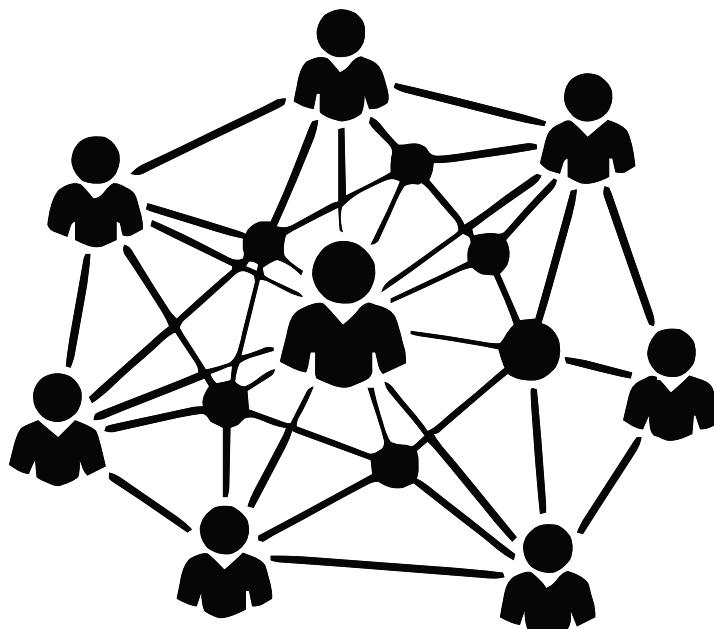


► ADSEA DU CANTAL

L'association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du Cantal gère 23 établissements, services et dispositifs répartis dans tout le département. Elle intervient dans 3 secteurs : Prévention et Protection de l'Enfance, Médico-Social Enfants, Médico-Social Adultes. Elle emploie près de 400 salariés, ainsi que 70 travailleurs en situation de handicap, et accompagne chaque année plus de 1600 personnes. Depuis sa création en 1948, le respect et l'accompagnement des parcours de vie des personnes accueillies est une des priorités de nos équipes pluridisciplinaires. Nos établissements, services et dispositifs bénéficient d'agrément de Services de l'Etat et/ou du Département, ainsi que de financements publics (l'ARS et le CD 15 sont nos principaux financeurs).

DOMAINES D'INTERVENTION

- L'Association est organisée en trois Pôles, chacun composé d'établissements, de services et de dispositifs qui comptent des équipes pluridisciplinaires avec des personnels relevant des volets socio-éducatif, médical et paramédical, administratif, pédagogique, d'encadrement d'activités techniques, de services généraux, et de direction.
- Le Pôle Prévention et Protection de l'Enfance est composé notamment d'un centre A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert) qui intervient dans tout le département, sur mesures judiciaires ou administratives, de deux Maisons d'Enfants à Caractère Social, d'une Unité Socio-Educative Médicalisée pour Adolescents. Il porte aussi, en partenariat avec l'Etat et les collectivités, le dispositif d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie.
- Le pôle médico-social enfants gère le DITEP (Dispositif Intégré Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) à Aurillac et Saint-Flour, le CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique) à Aurillac, Saint-Flour et Mauriac, la Maison pour Apprendre à Mauriac et le DIME (Dispositif Intégré Médico-Educatif) de Mauriac.
- Le pôle médico-social adultes gère le complexe d'Anjoigny à Saint-Cernin (avec notamment l'ESAT – Entreprise et Service d'Accompagnement par le Travail) et la Résidence Bos Darnis à Saint-Illide (foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé).



04 71 48 21 15



2 rue de la Fromental - 15 000 AURILLAC



direction.generale@adsea15.fr

En savoir +



► ADAPEI 15

L'ADAPEI du Cantal est une association parentale, laïque et militante, au cœur de l'économie sociale et solidaire du département.

Nous œuvrons pour construire une société plus solidaire et inclusive respectueuse des différences des personnes en situation de handicap et qui favorise leur autodétermination.

Nous militons au service des personnes porteuses de handicap quelles que soient leurs particularités et au service de leurs familles.

L'Adapei Cantal compte 650 adhérents et accompagne 1200 personnes vulnérables et 2000 enfants dans le cadre des plateformes de coordination et d'orientation, et ceci grâce à 700 professionnels.



04.71.48.44.97



1, rue Laparra de Fieux - 15000 AURILLAC



adapeiasso@adapei15.com

En savoir +



DOMAINES D'INTERVENTION

L'Adapei du Cantal œuvre au quotidien dans la gestion de 40 établissements et services dédiés aux personnes en situation de handicap, en insertion professionnelle, mais aussi aux personnes âgées et aux étudiants en qualité de futurs professionnels.

Ces établissements sont organisés en 8 pôles sur le territoire du Cantal :

- Le Pôle Enfance, qui porte l'ensemble des services et établissements dédiés aux enfants, dans une visée inclusive.
- Le Pôle Milieu ouvert, qui accompagne des personnes adultes à domicile ou dans le cadre d'habitat inclusif.
- Le Pôle Travail, qui regroupe les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)
- Le Pôle Habitat, qui propose différentes formes d'habitat adaptées à l'évolution des besoins des personnes

- Le Pôle Maison Accueil Spécialisé, qui accompagne sur 3 sites, des personnes en situation de handicap, ayant une faible autonomie dans les actes de la vie quotidienne
- Le Pôle Campus Formation, qui propose des formations qualifiantes et diplômantes dans le champ de la santé et du médico-social.

Et 2 pôles géographiques, au plus près des territoires :

- o Le Pôle Mauriac
- o Le Pôle Saint-Flour

Quel que soit le lieu ou le service, notre ambition est d'accompagner les personnes au regard de leurs besoins et de leurs projets, en garantissant un parcours coordonné, personnalisé et fluide, en termes de soins, d'habitat, de scolarisation, formation et travail et enfin de citoyenneté.

► SURDI 15

SURDI 15 s'adresse aux malentendants et devenus sourds ainsi qu'à leur entourage et à toutes les personnes sensibilisées à la déficience auditive.

OBJECTIFS :

- Améliorer l'autonomie des personnes déficientes auditives
- Améliorer l'accessibilité des déficients auditifs dans les locaux publics, culturels, les salles de réunion, les transports...
- Informer les malentendants et les sourds sur les équipements complémentaires et les aides techniques qui leur permettent d'accroître leur autonomie et leur communication.
- Informer sur les démarches nécessaires au financement de tous les équipements pour faire face à la déficience auditive.
- Créer du lien social



► HANDICONSULT

Pour les patients en situation de handicap qui sont en échec de soins ou à risque d'échec de soins en milieu ordinaire (échec architectural, manque de moyen humain, appréhension et traumatismes liés aux soins ou encore échec des soins entrepris), Nous anticipons les RDV avec le patient et/ou ses aidants pour diminuer le risque d'échec.

DOMAINES D'INTERVENTION

Soins ou examens de prévention et de dépistage (dentaire, gynéco, ophtalmo, ORL, laboratoire, imagerie médical ...) Accompagnement sur les parcours bloc sous anesthésie général. Regroupement de soins et/ou d'examens. Proposition de visite blanche et d'habituation aux soins

06 70 39 10 32 ou 06 71 31 91 99

8 Place de la Paix 15000 AURILLAC

surdi15@hotmail.com

En savoir +



DOMAINES D'INTERVENTION

- Interventions auprès de tout public.
- Les personnes qui ont besoin de renseignements sont reçues sur rendez-vous personnalisés, que ce soit des personnes individuelles ou des responsables d'établissements.
- Un café-rencontre avec les adhérents est organisé un après-midi tous les deuxièmes mardis du mois au siège de l'association à Aurillac.
- Actions de sensibilisation à la déficience auditive dans les établissements scolaires, universitaires, dans les établissements médicaux, les agences de tourisme...

04 71 46 46 86/ 07 86 92 77 28

50 avenue de la république 15000 AURILLAC

handiconsult15@ch-aurillac.fr

En savoir +



PEP15

Pupilles de l'enseignement public du Cantal

Les PEP 15 accompagnent, sur tout le territoire cantalien, enfants, jeunes, adultes et familles, concernés par la surdité ou par des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, à travers une offre médico-sociale inclusive et solidaire grâce à trois services :

- L'IESHA (Institut d'éducation sensorielle pour handicap auditif),
- Le SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile) :
 - Un établissement et un service médico-sociaux proposant un accompagnement spécialisé pour chaque jeune accueilli sourd, malentendant ou avec un trouble du langage et des apprentissages, financés par l'ARS. Ils mettent en place des réponses variées, adaptées aux besoins de chacun, afin de favoriser leur épanouissement et leur pleine participation à la vie en société. Ils soutiennent les familles et les professionnels pour favoriser l'inclusion scolaire et sociale.
- Le CIRHAA (Centre d'Information et de Ressource Handicap Auditif Adulte)
 - Le CIRHAA intervient sur tout le département auprès des personnes en situation de handicap auditif soit ponctuellement, soit à long terme, sous forme d'un accompagnement gratuit et sans orientation de la MDPH. Il a pour vocation d'assurer un accompagnement adapté à chaque adulte handicapé auditif vivant à domicile ou faciliter la communication entre les professionnels et les adultes handicapés auditifs.



0471482937



25 Avenue des Prades 15000 AURILLAC



cirhaa@pep15.fr

chefdeservices@pep15.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

- Accompagnement de la surdité
- Troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)
- Accompagnement médico-social des enfants et adolescents
- Accompagnement social des adultes
- Soutien aux familles
- Actions de prévention et de sensibilisation
- Inclusion sociale et scolaire

UNAFAM

Accueillir, soutenir, former et se battre pour les droits des personnes concernées et de leurs familles sont les missions auxquelles s'attèlent sur tout le territoire nos 1 800 bénévoles formés, avec l'aide de professionnels : psychologues, assistantes sociales, juristes, psychiatre... Nous luttons au quotidien contre les préjugés et la stigmatisation liés aux maladies et au handicap psychiques et soutenons activement la recherche et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, le tout en lien avec les décideurs publics.



04 73 92 93 34



15@unafam.org



En savoir +

S'INSERER

6. PROTEGER

5. S'INSERER

4. SE SOIGNER

3. SE LOGER

2. SE NOURRIR

1. S'ORIENTER



5.1 ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI ET LA FORMATION

5.2 PRIME D'ACTIVITÉ

5.3 L'ACCÈS AUX LOISIRS POUR TOUS, L'INSERTION SOCIALE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE PAR LES LOISIRS

FRANCE TRAVAIL

France Travail est un acteur clé du service public de l'emploi en France. Notre mission est claire : accompagner les demandeurs d'emploi et répondre aux besoins des entreprises. Pour cela France Travail est chargé de :

- l'accueil, l'information, l'accompagnement des demandeurs d'emploi,
- l'aide et le conseil aux entreprises,
- ainsi que le versement des allocations et autres aides pour le compte de l'assurance chômage et de l'Etat,
- préparer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, en lien avec Cap emploi,
- missions pour le compte du réseau pour l'emploi (outils et services communs numériques, actions de développement de compétences via l'Académie France Travail),
- l'appui auprès des instances de gouvernance (élaboration de feuille de route, de plans d'actions locaux, production des indicateurs de suivi, de pilotage et d'évaluation des actions).

DOMAINES D'INTERVENTION

Un administré souhaite s'inscrire comme d'emploi ?

Il peut s'inscrire directement sur francetravail.fr, ou avec l'aide d'un professionnel dans une agence France Travail, ou au sein du France Services près de chez lui.

Un administré a besoin d'information ou d'aide pour son indemnisation chômage ?

Il peut contacter son conseiller référent indemnisation par téléphone (3949) ou par son espace personne ligne.

S'il a besoin d'aide, vous pouvez le signaler par courriel et un conseiller prendra contact rapidement.

Un employeur a besoin de conseil ou d'aide pour recruter ?

Il peut contacter un conseiller France Travail Pro par téléphone au 3995.

S'il a besoin d'aide, vous pouvez le signaler par courriel et un conseiller France Travail Pro prendra contact rapidement.

MAURIA



3949 pour les demandeurs d'emploi
3995 pour les employeurs



14, boulevard Arsène Vermenouze 15200
MAURIA



ale.15051@francetravail.fr

AURILLAC



3949 pour les demandeurs d'emploi
3995 pour les employeurs



9, avenue du Commandant Monraisse
15000 AURILLAC



ale.15012@francetravail.fr



En savoir +

SAINT-FLOUR



3949 pour les demandeurs d'emploi
3995 pour les employeurs



16, avenue de Besserette
15100 SAINT-FLOUR



alesaint-flour.15035@francetravail.fr

AFAPCA - CENTRE DE RESSOURCES ET D'INGÉNIERIE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

L'AFAPCA – Centre de Ressources et d'Ingénierie pour l'Insertion et l'emploi est une association à portée départementale présente sur le territoire Cantalien depuis plus de 30 ans. L'association a pour vocation d'être un porteur de projets et d'expériences innovantes avec un objectif constant de favorisation de l'insertion socio professionnelle des publics éloignés de l'emploi. Elle intervient sur 4 pôles principaux :

- La remobilisation sociale et l'action sociale
- L'accompagnement à la mobilité
- L'accompagnement à la formation
- L'accompagnement vers et dans l'emploi



04 71 43 07 20



16 place de la paix -15000 Aurillac



contact@afapca.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

La plateforme Cantal'mouv permet l'accès à :

- Un bilan de mobilité
- Un accompagnement individualisé "Savoir" et "Pouvoir" bouger
- Une ingénierie de financement pour « Réparation, Achat & location de véhicule »
- Des temps de formation et d'information à la mobilité

L'auto école solidaire mets en place des ateliers permettant au bénéficiaires d'obtenir l'examen théorique et/ou pratique du permis

Le Pole des Mobilités Durables accompagne les acteurs du Cantal (collectivités, entreprises, associations,) dans l'émergence, le développement et l'expérimentation d'alternatives au « tout et seul en voiture »

Le dispositif RESPIR doit permettre de travailler sur la levée des freins personnels, sociaux et socio professionnel permettant un retour à l'emploi à terme.

UNIS CITÉ CANTAL

Unis Cité, est l'association pionnière du Service Civique. Elle propose des missions de solidarité, pour des jeunes de 16 à 25 ans (30 ans si situation de handicap) sur une durée de 6 à 12 mois sur les thématiques suivantes :

- Lutte contre l'exclusion
- Lutte contre l'isolement des séniors
- Accompagnement numérique,
- Développement durable,
- Environnement,
- Citoyenneté
- Culture



06 69 51 80 44(Renseignement Cantal)



19 Rue de la Coste, 15000 Aurillac



cantal@uniscite.fr



En savoir +

DOMAINES D'INTERVENTION

- Accompagnement à l'emploi
- Accompagnement à la réalisation de la mission
- Formations Collectives
- Accompagnement au projet d'Avenir
- PSC1

- Accompagnement social

Dans le cadre de l'accompagnement proposé par Unis-Cité, un référent vous sera attribué pour vous aider dans vos réflexions liés à la construction du parcours de vie.

► LES MISSIONS LOCALES

La Mission Locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à moins de 26 ans. Nous vous accompagnons dans votre parcours vers l'autonomie sociale et professionnelle en vous apportant un appui dans vos démarches vers l'emploi, l'orientation, l'accès à la formation, au logement, à la mobilité, à la santé, aux droits et à la citoyenneté. La Mission Locale est un lien entre les jeunes et les entreprises.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Pour les jeunes : Elle propose un accompagnement global qui traite l'ensemble des thèmes comme l'orientation, la formation, l'emploi, la santé, la citoyenneté, la mobilité et le logement.
- Pour les entreprises : Elle propose un accompagnement dans l'analyse de vos besoins, pour vos recrutements en vous présentant des candidats. Elle propose également un suivi individualisé et la promotion de vos métiers.



MISSION LOCALE HAUTES TERRES NORD OUEST CANTAL - ARRONDISSEMENTS SAINT-FLOUR



0471604025



2 BIS RUE HENRI FRESSANGE -
15100 SAINT-FLOUR



contact15100@missionlocale-
stflourmauriac.fr

En savoir +



MISSION LOCALE HAUTES TERRES NORD OUEST CANTAL - ARRONDISSEMENTS DE MAURIAC



0471673111



RUE DU 8 MAI -15200 MAURIAC



contact15200@missionlocale-
stflourmauriac.fr

En savoir +



MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC



04 71 45 60 35



10 rue Raymond Cortat 15000 Aurillac



contact@missionlocale-aurillac.fr

En savoir +



CAP EMPLOI

Cap emploi 15 a pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et les employeurs. Notre expertise permet d'évaluer la situation de handicap et d'identifier les moyens de compensation à mettre en œuvre.

Notre intervention se fonde sur un principe de compensation en lien avec le handicap et en complémentarité avec le droit commun.

Deux grandes missions : l'accompagnement vers l'emploi et l'accompagnement dans l'emploi au service des personnes et des employeurs.

DOMAINES D'INTERVENTION

Accompagnement à l'emploi

- Cap emploi 15 assure la préparation , l'accompagnement , le suivi durable et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Conseil handicap

- Cap emploi 15 assure l'accompagnement , le suivi durable et le maintien en emploi des employeurs et des personnes en situation de handicap.



04 71 48 89 00



44 boulevard du Pont Rouge



accueil@capemploi15.com

En savoir +



LA PRIME D'ACTIVITÉ

Un usager bénéficiaire de la prime d'activité, sous conditions de ressources, s'il a une activité professionnelle (salariée ou indépendante) ou s'il est indemnisé au titre du chômage partiel ou technique et que ses ressources sont modestes.

Le montant dépend des ressources de l'ensemble des membres du foyer. L'usager doit avoir au moins 18 ans et habiter en France de façon stable et régulière.



15 rue Pierre Marty 15000 AURILLAC



partenaires@caf15.caf.fr



En savoir +



DAHLIR

Le DAHLIR est une association qui facilite l'inclusion sociale des enfants et des adultes fragilisés (vulnérabilité sociale, situation de handicap, maladies chroniques, maladies mentales, situations d'isolement, de précarité, personnes éloignées ou inconnus des services du Réseau Pour L'Emploi" via un parcours d'accompagnement sur mesure: Accompagnement individuel et/ou collectif vers des loisirs (accès à un mode garde, à une pratique sportive adaptée, à une activité culturelle et ou de bénévolat) selon les choix/besoins des personnes.

L'accompagnement proposé est gratuit, sur le principe de la libre adhésion et sur l'ensemble du département du CANTAL, sur demandes ou via des actions de repérage et de remobilisation collective (séances de multi-activités sur les territoires). Les sollicitations de l'équipe se font sur demande (RDV ou actions de permanences) et au cas par cas car au plus proche du lieu de résidence des publics

DOMAINES D'INTERVENTION

- Accompagnement des publics enfants et adultes en situation de handicap/ou à besoins spécifiques (accès à un mode de garde, centre de loisirs, sport, culture en milieu ordinaire)
- Accompagnement des publics enfants et adultes porteurs de maladies chroniques (accès à un parcours d'activité physique adaptée)
- Accompagnement des publics adultes en situation d'insertion socio-professionnelle (accès à des parcours spécifiques sur des actions collectives de remobilisation par l'activité physique ou le loisir)



04 43 07 36 46



44 rue Paul Doumer 15000 AURILLAC
(2ème étage à gauche)



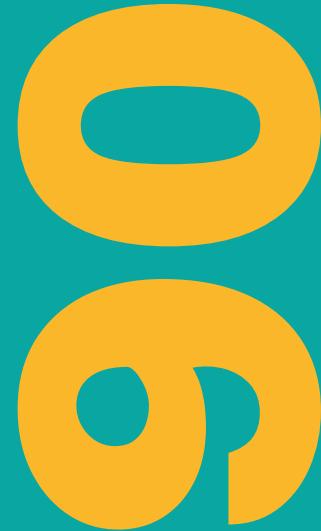
contact@dahlier.fr



En savoir +



PROTEGER



6. PROTEGER

5. S'INSERER

4. SE SOIGNER

3. SE LOGER

2. SE NOURRIR

1. S'ORIENTER



6.1 LES SERVICES À MOBILISER

6.2 ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES

6.3 LES SOINS POUR LES ANIMAUX

6.1 LES SERVICES À MOBILISER

GENDARMERIE NATIONALE

Groupement de gendarmerie du Cantal

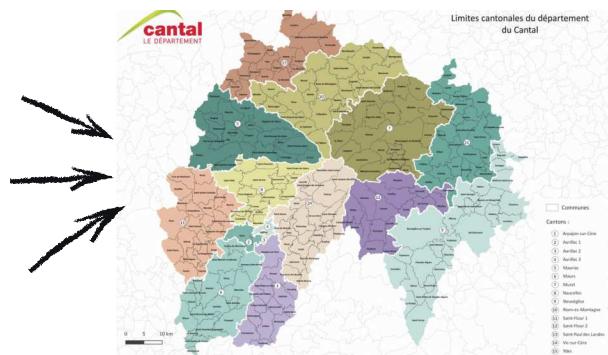
Institution publique, la gendarmerie nationale est une force militaire de sécurité intérieure. Notre engagement couvre l'ensemble du continuum de sécurité « paix-crise-guerre ».

Elle a en charge des missions de police judiciaire, de police administrative, de police militaire. Ces missions sont notamment orientées sur l'ordre public, le renseignement, l'intervention, l'investigation, la sécurité des flux, la protection des personnes et des biens.

Nous sommes organisés en unités de gendarmerie mobile et unités de gendarmerie départementale. Notre force tient dans notre maillage territorial et le principe de subsidiarité/complémentarité de nos moyens. Autonomes dans notre mobilisation, nous disposons de services polyvalents (comme les brigades) mais également de services spécialisés (comme les unités cryotechniques, spéléo, hélico, fluviales, aérienne...).

Portant la culture du territoire dans son ADN, la gendarmerie se veut résolument tournée vers le terrain, pour mieux en accompagner les acteurs du quotidien dans leur protection face à la délinquance.

- Une brigade est présente sur chaque canton administratif.
- Une compagnie est présente sur chaque arrondissement administratif.
- Un groupement est présent sur chaque département.



Chaque brigade dispose d'un référent élu et d'un commandant d'unité, qui sont les deux points d'entrées principaux des élus locaux. Ils sont les partenaires du quotidien pour une co-production de la sécurité en étroite collaboration avec les élus locaux.

Pour mémoire, des services de gendarmerie sont accessibles en ligne, sur des sites ou applications dédiées :

Ma sécurité



Gend'Élus, une application pour accompagner les élus



Face au sentiment d'être menacé dans son intégrité, la gendarmerie a développé un système nommé "SIP", qui permet à toute personne de déclarer son adresse dans nos bases de données. Ce dispositif recouvre les professions dites «menacées» et nous permet, dès la connaissance d'une situation sur un lieu (dégradation, cambriolage...), de mieux encadrer l'enjeu, y compris s'il s'agit d'un domicile privé.



Domaines d'intervention

► L'offre de service aux élus est plurielle.

- La maison de protection des familles est en capacité de sensibiliser les personnels administratifs (dont comptent les secrétaires de mairies) aux signaux faibles face aux violences sociales (dont comptent les violences intrafamiliales). Une intervenante directement en gendarmerie participe au dispositif de prise en charge des situations détectées. Le référent scolaire est un gendarme de brigade dédié à l'écoute des problématiques scolaires. Il est en lien avec les écoles et leur personnel. Point de contact privilégié, il dispense des conseils sur la thématique, accompagne les projets pédagogiques, et participe par ses conseils aux PPMS le cas échéant.
- La maison de protection des familles est à l'écoute de tout projet de sensibilisation/communication des publics vulnérables (séniors, jeunes, notamment).
- Le référent scolaire est un gendarme de brigade dédié à l'écoute des problématiques scolaires. Il est en lien avec les écoles et leur personnel. Point de contact privilégié, il dispense des conseils sur la thématique, accompagne les projets pédagogiques, et participe par ses conseils aux PPMS le cas échéant.
- Le référent sureté est en capacité de conduire des audits et évaluations in situ, afin de densifier la protection des entreprises, zones d'activités, édifices publics et sites communaux. De la prévention situationnelle à l'accompagnement dans les dossiers de vidéoprotection, il se fait conseil et relais en préfecture des dossiers de sécurité. Il est une aide opportune face au phénomène émergeant des dépôts sauvages et dans la réflexion globale des points de tri.
- Son homologue, le référent en nouvelles technologies, est en capacité de conduire des sensibilisations collectives aux Cyber-menaces, et conduire un diagnostic de vulnérabilité du système de protection informatique d'un EPCI.

Globalement, si l'action de la gendarmerie est uniformément la même sur tout le territoire, certaines communes (cible : 26) ont fait le souhait de contractualiser cet engagement par le dispositif des Petites Villes de Demain, tel que piloté par la préfecture

► PROTECTION CIVILE DU CANTAL

La Protection Civile du Cantal, association agréée de Sécurité Civile, intervient sur l'ensemble du département au travers de ses 6 antennes locales autour de 3 grandes missions: AIDER-SECOURIR-FORMER

DOMAINES D'INTERVENTION

- AIDER-SECOURIR-FORMER
- Dispositifs Prévisionnels de Secours
- Formations secourisme (GQS, PSC, SST...)
- Soutien aux populations (hébergement d'urgence, soutien logistique, soutien aux populations en cas d'intempéries...)



04 71 64 09 11 / 06 02 50 46 67



8, place de la Paix 15000 AURILLAC



cantal@protection-civile.org



En savoir +

6.1 LES SERVICES À MOBILISER

DDETSPP

Direction Départementale de l'emploi, du Travail, des solidarités et de la protection des populations

La DDETSPP assure la mise en œuvre des politiques publiques au niveau départemental dans les domaines de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations. Elle contrôle le respect du droit du travail et la sécurité au travail, lutte contre le travail illégal, accompagne les politiques d'insertion sociale et de lutte contre la pauvreté. Elle veille à la sécurité sanitaire alimentaire, à la protection animale et à la prévention des risques sanitaires. Enfin, elle coordonne les acteurs locaux et adapte les directives nationales aux réalités territoriales, garantissant ainsi la cohérence et l'efficacité des actions publiques.

DOMAINES D'INTERVENTION

La DDETSPP intervient dans quatre grands domaines complémentaires.

- Emploi et travail : elle veille au respect du droit du travail, contrôle les conditions de travail et la sécurité des salariés, lutte contre le travail illégal et accompagne les politiques d'emploi et de formation professionnelle.
- Solidarités : elle met en œuvre les politiques sociales, notamment l'insertion, la lutte contre la pauvreté, la protection de l'enfance et le soutien aux familles en difficulté, en coordination avec les acteurs locaux.



04 63 27 32 12



1 rue de l'Olmet BP 50739
15 007 AURILLAC Cedex



ddetspp-direction@cantal.gouv.fr

En savoir +



- Protection des populations : elle assure la sécurité sanitaire alimentaire via des contrôles dans les commerces et industries, veille à la santé animale et à la prévention des risques sanitaires, tout en surveillant les produits agricoles réglementés.
- Coordination territoriale : elle adapte les politiques nationales aux spécificités locales, coordonne les acteurs publics et privés, et garantit la cohérence des actions publiques au niveau départemental.

Ainsi, la DDETSPP joue un rôle clé dans la sécurité, la solidarité et le développement local.

PRÉFECTURE DU CANTAL

Cabinet - Bureau de la sécurité intérieure et De la défense

Le cabinet a parmi ses missions, la compétence des hospitalisations sous contrainte. À la demande du représentant de l'État, l'hospitalisation sous contrainte est réalisée en lien avec le service des soins psychiatriques de l'ARS

DOMAINES D'INTERVENTION

- Soins sans consentement sur décision du Représentant de l'État



0471462300 (standard préfecture)



2 Cours Monthyon 15000 AURILLAC



pref-securite-interieure-defense@cantal.gouv.fr

En savoir +



CIDFF 15

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Cantal, le CIDFF 15 a pour objectifs de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes, ainsi que de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les professionnel.les du CIDFF du Cantal vous reçoivent tous les jours sur rendez-vous en présentiel, par téléphone ou en visio.

DOMAINES D'INTERVENTION

Le centre informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines d'intervention suivants :

- L'accès au droit
- Les violences conjugales
- La lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Le soutien à la parentalité
- L'insertion socio-professionnelle
- La sexualité et la santé des femmes



0471468950



cidff.15@orange.fr



32 rue de Clairvivre 15000 AURILLAC

Permanences décentralisées

En savoir +



APAJ 15 FRANCE VICTIMES

L'APAJ15 est une association régie par la loi de 1901. Créeée en 2001 par M. le Procureur de la République, l'APAJ est une association d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'appui socio-judiciaire, agréée par le Ministère de la justice. Elle est membre du réseau France Victime et Citoyens et Justice. À cet effet, l'association APAJ a pour objet la reconnaissance de la victime et de ses droits.

DOMAINES D'INTERVENTION

Permanence juridique

- L'APAJ 15 a vocation à accompagner toute personne se déclarant victime d'une ou plusieurs infractions pénales. Elle propose un accueil, une information sur les droits ainsi qu'un appui dans certaines démarches juridiques, sur les volets pénaux et civils essentiellement.

Elle se compose d'une équipe pluridisciplinaire (juristes et psychologue) dont les services sont gratuits et confidentiel.



04.71.64.14.18(standard)
06 89 55 87 59(mobile professionnel)



"Le Clos Saingent", 05, rue du Capitaine Manhès, 15 000 AURILLAC



apaj15@orange.fr



En savoir +

► INTERVENANTES SOCIAUX EN COMMISSARIAT ET EN GENDARMERIE - ISCG

Le dispositif ISCG est portée par l'ADSEA 15 . Cette action a pour but d'améliorer la situation sociale apporté aux cantaliens en situation de crise, signalé par les forces de sécurité. C' est l'un des engagements du Grenelle des violences conjugales. Il participe à la réalisation d'un objectif de la stratégie nationale de la prévention de la délinquance : améliorer la prévention des violences faites aux femmes et l'aide aux victimes.

Ces professionnels travaillent en lien direct avec les forces de l'ordre au plus près des victimes, soit en gendarmerie, soit au commissariat d'Aurillac.

Ce dispositif est co financé par le Conseil départemental du Cantal, l'Etat, la Ville d'Aurillac et Aurillac Agglomération.



04 71 45 51 00



17 rue pasteur, 15000 AURILLAC



ddpn15-semdir@interieur.gouv.fr

En savoir +



DOMAINES D'INTERVENTION

- Accueil des personnes en situation de détresse sociale
- Orientation et conseil (vers les services dédiés garantissant un traitement adapté)
- Rôle d'analyse de la situation des enfants de parents mis à disposition de la justice dans le but d'identifier d'autres options que le recours à un placement en urgence.
- Rôle de relais vers les partenaires



VETERINAIRE POUR TOUS

Vétérinaires Pour Tous est une association d'équipes vétérinaires qui agit pour l'accès aux soins des animaux de compagnie des personnes en situation de précarité. VPT propose plusieurs solutions pour faciliter les soins curatifs (maladie, blessures) et préventifs (identification, vaccination, stérilisation). Les soins vétérinaires solidaires constituent une aide précieuse pour les propriétaires en difficulté et pour qui l'animal est un levier de liens affectifs et d'insertion sociale. Ces soins permettent de lutter contre la souffrance animale mais aussi contre l'abandon. Ces soins contribuent à une meilleure santé publique, animale et humaine (maladies contagieuses, zoonoses).



contact@veterinairespour tous.fr

En savoir +

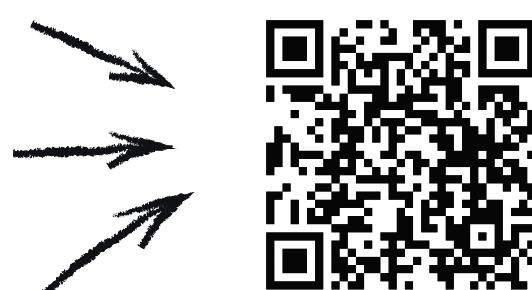


DOMAINES D'INTERVENTION

Vétérinaires Pour Tous s'adresse aux personnes en situation de précarité pour leur animal de compagnie (chien, chat) et est accessible chez tout vétérinaire volontaire :

- L'aide en établissement vétérinaire, sur conditions de ressource, permet une prise en charge des soins partagée entre le propriétaire, le vétérinaire qui abandonne 1/3 de sa facture et l'association. Ce dispositif concerne les soins de pathologie, de traumatologie et tous les soins préventifs.
- VPT organise par ailleurs des campagnes de stérilisation des chats de propriétaires afin de prévenir la prolifération et la misère féline, en complément des actions chats libres éventuellement mises en place.
- Enfin, en collaboration avec une structure d'accompagnement social et une collectivité locale, VPT propose des sessions de soins préventifs à destination des animaux des plus précaires et notamment sans domicile fixe.

The screenshot shows a website layout. At the top is a logo for 'Vétérinaires Pour Tous' with a red and blue graphic. To the right, there is a 'FAQ VÉTÉRINAIRES' section with the URL 'veterinairespour tous.fr'. Below this, a video player displays the text 'Vétérinaires Pour Tous en partenariat avec les collectivités locales'. At the bottom of the screenshot, there is a black bar with playback controls (play, volume, etc.) and a timestamp '0:03 / 3:09'.



07 NUMÉROS D'URGENCE

BESOIN D'AIDE, HÉBERGEMENT D'URGENCE → 115

URGENCE MÉDICALE SAMU → 15

POLICE SECOURS → 17

POMPIERS → 18

URGENCE SMS → 114

DROGUE, ALCOOL, TABAC INFO SERVICE → 113

DROGUE INFO SERVICE → 0 800 231 313

SIDA INFO SERVICE → 0 800 840 800

SOS FEMMES – VIOLENCE CONJUGALES → 3919

SOUFFRANCE ET PRÉVENTION SUICIDE 24H/24 7J/7 → 3114

MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP → 3977

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE → 119

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN → 112

CENTRES ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE → 04 91 75 25 25

SOS VIOLS → 0 800 05 95 95 95

SOS Amitié → 09 72 39 40 50

08 TABLE DES MATIERES

01

S'ORIENTER 8

1.1 L'ACTION SOCIALE TERRITORIALISEE	10
MAISONS DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE	10
MAISON FRANCE SERVICES	12
1.2 L'AIDE AUX DÉMARCHES	13
CONSEIL ADMINISTRATIF ET SOCIAL	13
CAF DU CANTAL	13
CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE	13
MSA	14
ASSOCIATION PASSERELLE SOLIDARITE	14
LE CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE	15
CONSEIL AUX PERSONNES ETRANGERES	16
LA CIMADE	16
FRANCE TERRE D'ASILE	16
FORUM REFUGIES	17
AURORE	17
LE CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE	17
PRÉVENTION PAR L' ÉDUCATION	18
FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX	18
LA DOMICILIATION	19
DOMICILIATION - ANEF CANTAL	19
LE CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE / MAIRIE	19
L'ACCES AU DROIT	20
POINT INFO FAMILLE	20
CDAD	20

02

PARENTALITE	21
UDAF	21
1.3 L'AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE	22
ADMR	22
ASED	22
DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION 15	23
1.4 LES ACCUEILS DE JOUR	24
ACCUEIL DE JOUR AURILLAC	24

03

SE NOURRIR	25
2.1 ASSOCIATIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES	26
SECOURS POPULAIRE	27
SECOURS CATHOLIQUE	27
RESTOS DU COEUR	28
CROIX-ROUGE FRANÇAISE	28
RESTAURANT DE LA SOLIDARITÉ - ANEF	29
EMMAUS CANTAL	30
SE LOGER	31
3.1 HÉBERGEMENT D'URGENCE	33
SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION - SIAO	33
3.2 RENSEIGNEMENT SUR LE LOGEMENT	34
DDT DU CANTAL	34
CANTAL RENOV ENERGIE	34
ACTION LOGEMENT SERVICES	35
OC'TEHA	36
SOLIHA	36
3.3 DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL	37
CANTAL HABITAT	37
POLYGONE	37

4.1 OFFRE DE SOINS

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LE CONSENTEMENT AUX SOINS

4.2 SANTÉ INFANTILE, GROSSESSE ET CONTRACEPTION

PRÉVENTION PARENTALITÉ ACCUEIL PETITE ENFANCE - PPAPE

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

PLANNING FAMILIAL

4.3 PRÉVENTION, DÉPISTAGE, ADDICTIONS

APT15 OPPELIA

ISBA 15

ACCENT JEUNES PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

LA MAISON DES ADOLESCENTS

ADDICTIONS FRANCE

CEGIDD CANTAL

4.4 SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE OU PSYCHIATRIQUE

LE LIEN - LIEU D'ÉCOUTE

MSA - RESEAU SENTINELLE

EQUIPE MOBILE SANTÉ PRÉCARITÉ - ANEF CANTAL

EQUIPE MOBILE INCURIE - ANEF CANTAL

ACCENTS JEUNES - SATH

4.5 MALADIES ET ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

COMMUNAUTÉ 360

FRANCE HANDICAP

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES CANTAL

ADSEA DU CANTAL

ADAPEI 15

05

SURDI 15	56
HANDICONSULT	56
PEP15	57
UNAFAM	57
S'INSERER	58
5.1 ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI ET LA FORMATION	60
FRANCE TRAVAIL	60
AFAPCA - CENTRE DE RESSOURCES ET D'INGÉNIERIE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI	61
UNIS CITÉ CANTAL	61
LES MISSIONS LOCALES	62
CAP EMPLOI	63
5.2 LA PRIME D'ACTIVITÉ	64
LA PRIME D'ACTIVITÉ	64
5.3 L'ACCÈS AUX LOISIRS POUR TOUS, L'INSERTION SOCIALE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE PAR LES LOISIRS	65
DAHLIR	65

06

PROTEGER	66
6.1 LES SERVICES À MOBILISER	67
GENDARMERIE NATIONALE	67
PROTECTION CIVILE DU CANTAL	69
DDETSPP	70
CABINET - BUREAU DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DE LA DÉFENSE	70
6.2 ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES	71
CIDFF 15	71
APAJ 15 FRANCE VICTIMES	71
INTERVENANTES SOCIAUX EN COMMISSARIAT ET EN GENDARMERIE	72
6.3 LES SOINS POUR LES ANIMAUX	
VETERINAIRE POUR TOUS	73

Notes

Contact - AMF 15



amf15@cantal.fr



04 71 46 20 15
06 76 37 20 62



Hôtel du département
28 avenue gambetta
15000 AURILLAC



www.amf15.fr